

L'Action NATIONALE

Volume LXXV, numéro 6, février 1986

**LES CIVILISATIONS SONT MORTELLES
ET LES PERSONNES, IMMORTELLES!**
(page 559)



La Ligue d'Action Nationale

Président:

François-Albert Angers

Secrétaire:

Gérard Turcotte

Trésorier:

Charles Poirier

Directeurs:

Richard Arès

René Blanchard

Paul-André Boucher

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Michel Brochu

Louise Collin-Brochu

Marcel Chaput

Claude Duguay

Pierre Dupuis

Jean Genest

Yvon Groulx

Anna Lagacé-Normand

Marcel Laflamme

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Denis Monière

Jean-Marcel Paquette

Gilles Rhéaume

Léonard Roy

André Thibaudeau

Pierre Trépanier

Claude Trottier

Action nationale

revue d'information nationale

qui lutte pour l'indépendance du Québec

Fondation Esdras Minville

société recueillant des fonds

destinés à des activités nationales

Clubs de la République

association de jeunes réunis

pour préparer l'indépendance du Québec

Éditions françaises

société de publication de dossiers

destinés à un cercle de lecteurs abonnés

Enquête nationale

recherche par des spécialistes

sur l'avenir constitutionnel du Québec

Assises nationales

convocation des forces vives du Québec

pour réaliser la cohésion nécessaire

82, rue Sherbrooke ouest

Montréal H2X 1X3

(514)-845-8533

l'Action **NATIONALE**

Volume LXXV, numéro 6, février 1986

TABLE DES MATIÈRES

ROMÉO ASSELIN:	Le Québec est-il malade à l'âme?	487
JEAN-D. ROBILLARD:	La Colombie britannique	496
NICOLE NORMAND-AUCLAIR:	Réussite scolaire et réussite sociale au Québec	510
MARCEL LAFLAMME:	Un Québec au-delà de l'impasse	524
NATHALIE BOIVIN:	Bell Helicopter à Mirabel	531
CHRISTIANE LARIVIÈRE:	Soreltex	546
SERVICE D'INFORMATION:	L'Hydro-Québec	552
JEAN GENEST CHARLES POIRIER:	Bilans financiers	554
MADELEINE PROVOST:	La mort, achèvement ou commencement?	559

HOMMAGE

de la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE de Montréal

Elle fait partie du Mouvement national
des Québécois

L'ACTION NATIONALE

revue d'information nationale

Directeur: JEAN GENEST

Photographe: Paul HAMEL

Collaborateurs:

Patrick Allen	Jean-Baptiste Giroux
François-Albert Angers	André Joyal
Viateur Beaupré	Pierre-André Julien
René Blanchard	Marcel Laflamme
Odina Boutet	Delmas Lévesque
Guy Bouthillier	Jeannine McNeil
Claude Collin	Denis Monière
	François Morneau
	Gilles Rhéaume
	Jean-D. Robillard

Abonnement:

	1 an (10 numéros)	2 ans (20 numéros)
Québec, Canada	\$25.00	\$45.00
Autres pays	30.00	50.00
Abonnement de soutien	35.00	

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'Index des périodiques canadiens, publication de l'Association canadienne des bibliothèques dans Périodex publié par la Centrale des Bibliothèques et dans Radar, répertoire analytique d'articles de revues du Québec, publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

Prière de joindre à toute correspondance relative au service de la revue le numéro-code figurant sur la dernière adresse d'envoi.

ISSN-0001-7469
ISBN-2-89070

82, rue Sherbrooke ouest
Montréal H2X 1X3
845-8533

Dépôt légal: Bibliothèque nationale, 2^{ième} semestre 1981

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement numéro 1162

pour
les individus



pour
les familles



pour
les groupes



pour
les entreprises



Assurance-vie
Desjardins

à chaque
passage
de la vie

revue
critere

Comité de rédaction:

Roger Sylvestre, directeur, Guy H. Allard, Marc-Fernand Archambault,
Claude Gagnon, Lise Noël, Louise Poissant.

Dernières parutions:

- No 34: *L'après-crise économique et sociale*, automne 1982, 175 p.
No 35: *L'après-crise culturelle et politique*, printemps 1983, 286 p.
No 36: *Le nouveau paysage mythique — I*, automne 1983, 188p.
No 37: *Le nouveau paysage mythique — 2*, printemps 1984, 180 p.
No 38: *De la guerre — I*, automne 1984, 317 p.
No 39: *De la guerre — II*, printemps 1985, 258 p.

Secrétariat et administration:

Jacqueline Davignon,
Revue Critère, Collège Ahuntsic,
9155, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M 1Y8
Tél.: 389-9068

CLAUDE-PIERRE VIGEANT

traducteur et publiciste

604, rue Waterloo
London — Ontario
N6B 2R3

**BIJOUTERIE
POMPONNETTE Inc.**

Jean Brassard, prés.

256, rue Ste-Catherine Est
Montréal H2X 1L4
288-3628

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

425, ouest, boulevard de Maisonneuve, suite 1500,
Montréal H3A 3G5

288-8711

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947
par Lionel Groulx

4 forts numéros
par année

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

ADRESSE

Individus
Étudiants (avec pièce justificative)
Abonnement de soutien
Institutions

CANADA	AUTRES PAYS
30,00\$	34,00\$
14,00	18,00
50,00	54,00
30,00	34,00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

relations

*Un magazine chrétien
d'analyse et de réflexion
sur l'actualité
sociale et culturelle*

Des dossiers

- Les négociations dans le secteur public et parapublic
- La réforme scolaire
- Les nouveaux ministères dans l'Église
- Le travail à temps partiel

Des soirées publiques

- chaque mois un débat sur un sujet d'actualité

Abonnement

1 an (10 nos)	12.50\$
à l'étranger	14.50\$
par avion	20.00\$

Nom

Adresse

code postal

**8100, St-Laurent, Montréal
H2P 2L9 (514) 387-2541**

LE LAMINOIR

NOUS PLASTIFIONS VOS DOCUMENTS

FRANÇOIS DUPUIS, RELIEUR

RELIURE D'ART & RELIURE BIBLIOTHÈQUE

IMPRESSION LUXOR

PLAQUES SIGNALÉTIQUES

IMPRESSION DE LUXE

251 RUE LARAMÉE**HULL, QUÉBEC****J8Y 2Z4 TÉL. (819) 777-0321****OUVERT DE 9h À 17h, DU LUNDI AU VENDREDI**

Tél.: (418) 658-9966

Télex: 051-31726

Guy Bertrand
AVOCAT**Tremblay, Bertrand, Morisset, Bois,
Mignault et Ass.**1195, Avenue Lavigerie, suite 200
Ste-Foy (Québec) G1V 4N3

Le Québec est-il malade, malade dans son âme?

par ROMÉO ASSELIN¹

Nous sortons à peine d'une campagne électorale sans signification sur le plan national. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le Québec a mal à l'âme, que le patriotisme n'est pas au menu du jour, que nos politiciens sont devenus des hommes d'affaires, strictement des hommes d'affaires, comme si la politique au Québec se résumait à une question de piastres...

Dans ces conditions, la cause nationale est mal défendue et la nation canadienne-française devra se mobiliser au cours des prochaines années, dans une entreprise inédite de réflexion sur son propre avenir. C'est, encore une fois, plus loin, plus haut que la politique qu'il va falloir poursuivre notre destin national.

Nos sociétés nationales sont-elles prêtes et ont-elles assez de vie et de ressources pour préciser aujourd'hui, comme elles l'ont fait dans le passé, du moins jusqu'aux États généraux de 1966-1967, l'orientation que devrait prendre notre peuple face aux changements rapides qui s'amorcent en politique canadienne, nord-américaine et mondiale?

La société nord-américaine qui nous entoure est en constante mutation et les principes moraux qui sous-tendent son évolution sont souvent contraires aux principes qui ont assuré jusqu'à maintenant notre survie et notre propre évolution: la famille, la religion, la paroisse, le milieu rural, l'agriculture, le travail honnête et bien fait et une culture qui faisait de la présence de Dieu dans l'univers et au-dedans comme au-dessus de l'homme un *précepte sacré*.

Tout cela est remis en cause chez nous par la pression des sociétés qui nous entourent et qui nous pénètrent par les moyens

1. Président de la SNQ — Centre du Québec.

modernes de communication: la télévision, la câblo-vision, le vidéo, la radio, la presse, qui déversent sur nous le flot continu et de plus en plus tonitruant de l'*American Way of Life*.

Je vous avoue que ce n'est pas sans une certaine angoisse que j'aborde avec vous cette question en ouvrant ce colloque. Mes vingt ans de services dans les sociétés patriotiques, mon expérience professionnelle dans le milieu agricole, mon implication dans les cadres administratifs des Caisses populaires me confèrent, je crois, le privilège de dire à haute voix ce que souvent pense un patriote, sans oser le dire.

Je vous invite donc à la réflexion, une réflexion profonde et honnête, non pas parce que j'occupe le poste de président de la Société, mais parce que ce poste me confère le pouvoir officiel de concevoir et de mettre sur pied des réformes en votre nom et de contribuer à relever le défi que nous impose la période actuelle.

Nous avons, cette année, mis l'accent sur les problèmes sociaux entraînés par l'orientation strictement capitaliste que prend le Québec depuis quelque temps.

•

L'agriculture est, en 1985, notre première préoccupation. Nous avons constaté avec les chercheurs et surtout en suivant la démarche de Mgr Gérard Drainville, chargé par l'Assemblée des évêques du Québec de préparer un document de travail sur l'agriculture, que l'encadrement financier et l'économie de marché que nous avons laissé imposer au monde rural est en passe de transformer et dans certains cas d'abîmer complètement le tissu social traditionnel du Québec, entraînant la perte d'un dynamisme et d'une vitalité rurale qui ont assuré notre survie et le maintien de nos traditions et de notre culture.

Comment ignorer que la valeur première, que le patrimoine fondamental d'un peuple est sa terre, bonifiée et occupée et rendue productive par l'agriculture et par les agriculteurs?

Comment ignorer que le grand enjeu, l'enjeu éternel des rivalités humaines, c'est le sol? Les vocabulaires de toutes les

nations le disent clairement: dans toutes les langues, sur tous les continents, c'est le «sol sacré», la «terre des ancêtres»; le patriotisme, c'est partout l'attachement au sol natal, au pays physique.

Le territoire national et son exploitation rationnelle sont essentiels à la survie, tout aussi bien que la nourriture que nous en tirons et qui constitue notre ultime sécurité.

Ne parlons pas des malheureux qui perdent leur sol natal, des réfugiés, des déportés, des errants ni de ceux-là que des conditions adverses privent temporairement de la productivité de leurs terres, pour les placer à la merci de la mort ou de la charité internationale.

Les images que la télévision nous présente tous les jours suffisent. Mais rappelons-nous seulement avec quelle ardeur désespérée les peuples ont défendu et reconquis leur sol national durant les cinquante dernières années, qu'il s'agisse de la France, de l'Angleterre, du Vietnam, de la Corée. Nous comprenons vite alors quelle est la véritable condition de la survivance nationale.

Plusieurs parmi les meilleurs cerveaux du Québec l'ont compris.

Il faut suivre la trace de l'histoire et d'un fervent patriote comme le frère Marie-Victorin, pour connaître et comprendre le sol laurentien, le sol de notre pays, pour se l'approprier parfaitement et y tenir ensuite comme à la prunelle de ses yeux. Il faut suivre la pensée de Lionel Groulx et d'Esdras Minville, pour s'en convaincre...



À cette question primordiale, je veux greffer celle non moins importante de l'existence de nos sociétés nationales.

Pourquoi nos ancêtres et ceux qui nous ont précédés ont-ils créé les Sociétés nationales, les Sociétés St-Jean-Baptiste? Quel intérêt y a-t-il à associer tant de personnes dans une institution

dont la vocation est ambitieuse: *veiller à notre survie et à notre progrès*? Où notre participation nous mène-t-elle, face aux pouvoirs politiques, face à la culture, face à l'éducation, face aux pouvoirs économiques? Quelle part personnelle puis-je apporter à la cause nationale? Ce sont les premières questions qui nous viennent à l'esprit, lorsque nous entreprenons une session d'étude comme celle-ci. Sans doute, vous les posez-vous depuis quelques jours, alors qu'un avis de convocation vous parvenait pour nous rassembler et nous inviter à la réflexion. Revenons un peu en arrière. L'histoire nous éclaire...

Les Sociétés nationales ont été fondées au Québec pour apprendre aux Canadiens-Français leur histoire. N'ont-ils pas

- 1° Une même origine ethnique des plus nobles?
- 2° Un passé héroïque et digne?
- 3° Une même souche religieuse, chrétienne et catholique?
- 4° Une même langue?
- 5° Les mêmes traditions et coutumes?
- 6° Des intérêts économiques communs?
- 7° Des conditions de vie identiques?
- 8° Un gouvernement national, même si ses pouvoirs sont limités par la volonté du fédéral?
- 9° Six millions de citoyens du Québec, leur territoire historique et naturel: plus d'un million dispersés dans le Canada et plus de deux millions de frères et sœurs aux États-Unis, la plupart assimilés durant les 80 dernières années?
- 10° N'ont-ils pas un territoire, une population, des ressources naturelles, des moyens technologiques, une formation académique, qui place le Québec sur le même pied que les prospères pays scandinaves: Suède, Danemark, Norvège, Hollande, les mieux équipés des 155 pays qui composent les Nations-Unies?
- 11° N'ont-ils pas été jusqu'à ces dernières années en progression partout, particulièrement à Montréal, dans l'Estrie, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, progression qui, dans son nouvel élan, pourrait reprendre?
- 12° Ne peuvent-ils montrer à nos compatriotes qu'ils ont un avenir magnifique, à condition de demeurer eux-mêmes, de devenir maître chez eux?

Les Sociétés St-Jean-Baptiste et nationales se sont vouées à la tâche de combattre nos faiblesses et nos défauts par des moyens appropriés:

L'envie et la division:

par la fraternité et l'éducation nationale.

Le manque de fierté:

par l'enseignement de l'histoire de la Nouvelle-France et du Québec.

L'individualisme:

par la coopération et les coopératives.

La pauvreté collective:

par la création de caisses populaires, de caisses d'épargne et de fiducie.

L'achat à l'étranger:

par l'achat chez nous et l'encouragement à nos entreprises.

L'américanisme:

par le développement de la culture québécoise,
par la littérature, la chanson, le folklore.

L'apathie du colonisé:

par l'enthousiasme d'être maître chez soi.

L'esprit de parti:

par un véritable nationalisme raisonné et la connaissance politique.

L'anglicisation:

par l'amour et le respect du français et de la civilisation française.

Le servilisme envers l'étranger et les structures politiques étrangères:

par la fierté de nos institutions, de nos lois et de nos traditions, de nos réalisations, de nos capacités créatrices.

Les Sociétés ont voulu être des écoles d'affirmation dans tous les domaines: national, économique, éducatif, social, artistique.

Voyons maintenant quelles ont été les principales initiatives des Sociétés depuis la création de la Fédération des Sociétés du Québec, en 1947.

Réunies annuellement en Congrès, elles ont, de 1952 à 1969:

- 1° standardisé leurs structures et organisé pour leurs membres l'entraide mortuaire, suivant une formule mise au point par les Sociétés de Sherbrooke et de Trois-Rivières;
- 2° lors des Congrès généraux, elles ont permis à des centaines de nationalistes, venus des quatre coins du Québec, de se rencontrer, de s'unir, de constater qu'ils avaient le même idéal, et de se donner les mêmes moyens d'action dans chacune des régions;
- 3° elles ont invité lors de congrès, de conférences, de colloques nationaux et régionaux, des personnalités de marque qui ont aidé à mettre au point, en parlant de nos problèmes nationaux, une doctrine nationale cohérente et articulée pour notre nation. Le Chanoine Groulx devint la tête de file et l'inspirateur de nos leaders politiques et sociaux;
- 4° les Sociétés ont mis sur pied des campagnes pour la promotion du français, de l'enseignement économique et politique, pour la promotion du fleurdelysé comme drapeau du Québec, pour l'aide aux minorités françaises de l'ouest, pour la radio française à travers le Canada, pour soutenir le journal *l'Évangéline* en Acadie, pour promouvoir la Fête de la St-Jean comme fête nationale, pour mettre sur pied la Ligue d'Action nationale, l'Aide à l'Établissement rural, au Crédit agricole, pour inciter le gouvernement du Québec à rapatrier nos impôts accaparés par Ottawa à l'occasion de la guerre de 1939-45;
- 5° dans le domaine des communications, les Sociétés ont travaillé à étendre le réseau de Radio-Canada à travers tout le Canada, à inciter Radio-Canada à mettre à son horaire des chroniques sur la refrancisation et la qualité du français, à donner aux auditeurs des entretiens sur l'histoire du Canada français, animés par le Chanoine Groulx, alors titulaire de la chaire d'histoire de l'Université de Montréal;

6° les Sociétés ont lutté pour le bilinguisme dans la fonction fédérale, lutté pour l'adoption de timbres et de chèques dans les deux langues officielles; pour que le Canada ait un drapeau distinct de celui de l'Angleterre, pour l'autonomie provinciale et pour la reconnaissance de la Confédération canadienne comme un pacte entre les deux peuples fondateurs du Canada.



À compter de 1960, les revendications se précisent.

Les Canadiens-français du Québec, mieux informés, réalisent à quel point ils ont été l'objet d'injustice et de vexation de la part du pouvoir central.

Les Sociétés organisent une conférence sur l'éducation, exigent une commission d'enquête et la formation d'un ministère de l'éducation.

En 1960, le Congrès porte sur l'économie. Les principales résolutions portent sur des revendications précises:

- nationalisation de l'électricité;
- création d'un complexe sidérurgique;
- création d'une caisse de crédit qui deviendra la Caisse de dépôt et de placement.

Réalisant l'ensemble des problèmes qui confrontent la francophonie canadienne, en 1964, les Sociétés mettent en marche l'organisation des États généraux du Canada français et elles s'opposent à la formule Fulton-Favreau préconisée par le fédéral, qui risque de consacrer la centralisation des pouvoirs à Ottawa.

En 1965, les Sociétés présentent un important mémoire au Comité parlementaire de la Constitution, mémoire intitulé «Le Québec moderne, artisan de son devenir».

En 1966, c'est l'Assemblée générale des États généraux à la Place des Arts, à Montréal. Les congressistes définissent la

Charte de la Survivance française en Amérique.

Chacun d'entre nous devrait relire aujourd'hui l'ensemble des résolutions des États généraux... Elles sont d'actualité...

Après la célèbre visite du Général de Gaulle, les Sociétés publient un manifeste sur lequel se fonde toute l'action nationale de la communauté québécoise, et participent à la création du Front du Québec français qui mène une lutte acharnée contre le Bill 63.

La fédération tient une Conférence nationale sur la réforme électorale au Québec et organise une campagne de pression pour obliger le gouvernement du Québec à dire non à la formule Turner-Trudeau et à la Charte de Victoria, inspiratrice du rapatriement unilatéral de la Constitution, que nous avons dû subir et qui demeure la honte d'Ottawa.



Arrêtons en 1971 cet historique de l'œuvre de la Fédération des Sociétés. Depuis lors, les Sociétés se sont fragmentées en deux groupes dissidents et ont connu nombre de difficultés sur le plan du recrutement et de l'orientation.

À mon avis, depuis cette date nous avons eu à faire face à une entreprise de déstabilisation qui a réussi à désunir les Sociétés et à miner la cohésion et l'esprit de fraternité des nationalistes.

Je doute qu'il s'agisse là d'un simple concours de circonstances. Comme certaines commissions d'enquête nous l'ont démontré, les troubles internes du Québec n'ont jamais été tout à fait le produit du hasard. Il faut être conscient que la lutte que l'on doit mener pour la liberté et l'égalité, partout dans le monde, ne se fait pas sans heurt et sans choc, et que les groupes qui conduisent ces luttes ne sont jamais au bout de leur peines. Le combat pour la justice demeure partout le plus exigeant, mais la plus grande et enthousiasmante aventure humaine. Il ne saurait en être autrement chez nous!

Ici, au Québec, l'histoire nous l'apprend, les Sociétés ont toujours été le fer de lance de ce combat pour l'autonomie, pour l'égalité, pour nos droits, pour nos institutions, pour notre foi, pour notre culture et notre langue.

Nous savons que les choses ne changeront pas tant que nous vivrons dans le même contexte politique. Ce serait être naïf de croire le contraire. Le passé est garant de l'avenir! Nous devons refaire l'union sacrée de nos Sociétés et des nationalistes au-dessus des partis politiques; nous devons reprendre la dynamique des années 60.

Qui peut, mieux que nous, reprendre et porter haut le flambeau de nos libertés? L'œuvre à accomplir est immense pour corriger, aplanir, cerner les problèmes nouveaux qui assaillent de toute part notre communauté nationale: redonner fierté et inspirer courage à notre jeunesse.

À la Société du Centre du Québec nous travaillons depuis deux ans à réunir à nouveau les Sociétés dans un sommet annuel, au-dessus des structures actuellement existantes. Les magnifiques résultats obtenus dans le passé nous font espérer qu'un jour nous réussirons à rétablir, au-dessus des formations partisans, la cohésion de tous les nationalistes de bonne foi, qu'ils soient du Québec, du Canada, des États-Unis ou d'ailleurs dans le monde.

C'est alors que nos Sociétés nationales donneront à nouveau leur plein rendement pour le plus grand avantage de la nation et de son État national, le Québec.

La Colombie britannique et ses francophones

par JEAN-D. ROBILLARD

Il n'y a aucune politique d'enseignement en français
dans les écoles publiques.»
(L'Acelf, Vol. 6, no 2. nov. 1977, p. 50)

Nous avons traversé les Rocheuses — nos Rocheuses, comme se plaisent à claironner les fédéralistes québécois — et nous touchons les rives de la province la plus occidentale du Canada. La douceur du climat de ce coin de pays a-t-elle influencé positivement la générosité des autorités politiques de cette province pour la minorité francophone colombienne? Hélas... aucune exception, cette fois, ne confirmera la règle. Voyons quelques faits:

1969, 12 mars: Angela Landry commente dans *Le Devoir* ce qui se passe à Terrace (C.B.). Par la fondation du Cercle canadien-français de Terrace, les quelques Canadiens-Français avaient espéré qu'en se groupant ils obtiendraient peut-être la permission d'ouvrir une école de langue française ou encore que des cours seraient donnés en français dans les écoles publiques. Malgré les réticences de beaucoup de nos compatriotes qui craignaient de s'aliéner leurs maîtres, les Anglais, le Cercle s'était finalement mis d'accord pour présenter une requête en ce sens. Inutile d'ajouter que la demande a été rejetée.

40% des catholiques de Terrace sont d'origine française. Ils demandent un prêtre bilingue qui pourrait de temps en temps dire une messe en français. Là encore, ils se voient refuser cette faveur.

Son beau-frère était satisfait de son travail; il avait pu au cours des années construire quelques maisons, acheter des propriétés; mais le jour où ses enfants ont commencé à parler an-

glais à la maison, à répondre en anglais à leurs parents, alors que ces derniers ne s'adressaient à eux qu'en français, il a compris qu'il n'y avait rien à faire, que ses enfants ne deviendraient que des assimilés, comme le sont devenus les 40 000 Canadiens-Français de la Colombie!

1971: Le recensement nous démontre que plus de 69% des francophones de Colombie britannique sont anglicisés.

1973: Vincent Prince écrit dans la revue de l'Acelf (Vol. 2, no 1, p. 15) que la Fédération des Franco-Colombiens poursuit ses luttes du passé... comme celle qui a trait à la continuation du programme bilingue à l'école élémentaire de Glenayre dans le district de Coquitlam.

1974, 1^{er} juin: Un article dans *La Presse* fait un tour d'horizon dans les différentes provinces du Canada, quant à la langue d'enseignement; en Colombie britannique, il n'y a rien de fait ni même de prévu à l'intention de la minorité et le gouvernement provincial refuse de subventionner toute école où même une partie de l'enseignement serait donnée en français. Trois petites écoles privées (à Vancouver et à Maillardville), de niveau élémentaire, vivent par charité et sont, de fait, à peu près anglicisées. Les octrois fédéraux sont utilisés pour l'enseignement du français comme langue seconde aux anglophones.

1977, avril: Les francophones hors Québec publient «Les héritiers de Lord Durham». On y mentionne, au sujet des média, que la zone de diffusion pour la télévision ne couvre que Vancouver et encore, c'est d'une très mauvaise réception. Dix minutes quotidiennes de programmation locale!

Le poste radio ne peut être capté que sur bande FM et seuls Chilliwack et Terrace ont un ré-émetteur!

Kitimat, Prince George, Kelowna, Victoria, Kamloops, Rivière-de-la-paix attendent toujours d'avoir accès à la radio-diffusion complète de Radio-Canada.

16 juillet: L'Acelf étudie les problèmes de l'enseignement en français hors du Québec; pour ce qui est de la Colombie britannique, aucune disposition n'autorise un enseignement en français.

20 juillet: Angela Landry récidive en écrivant dans «*Lettres au Devoir*»: elle souligne que Solange Chaput-Rolland, revenant en 1977 d'une première tournée dans l'Ouest canadien, y décrivait les humiliations qu'elle avait subies, «et le mépris marqué que les Anglophones de ce coin du Canada affichaient envers les francophones qui osaient parler français». Mme Landry revient elle-même d'un voyage en Colombie britannique et a connu les mêmes traumatismes.

1^{er} août: La presse canadienne fait un relevé de l'enseignement en français dans les provinces du Canada: en Colombie britannique, on retrouve une seule école entièrement française. Seul l'anglais est utilisé au secondaire.

1977, novembre: L'Acelf publie le numéro 2 de son 6^e volume: «Pour un plan de développement de l'éducation française au Canada». Voici quelques extraits qui concernent la Colombie britannique:

- 1 — La loi ne prévoit pas d'écoles séparées et les établissements privés ne sont pas reconnus officiellement (p. 49).
- 2 — L'étude du français comme langue seconde est facultative avec celle du russe, de l'allemand ou de l'espagnol (p. 50).
- 3 — Les francophones de la Colombie ont érigé avec leurs derniers quelques écoles élémentaires catholiques bilingues qui ne sont pas subventionnées par le gouvernement provincial; ainsi, les écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Notre-Dame-de-Fatima à Maillard ville et l'école du Saint-Sacrement à Vancouver ne sont pas autorisées, mais tolérées.
- 4 — Depuis 1975, on a enregistré une diminution encore plus grande de l'enseignement du français au niveau secondaire (p. 50).
- 5 — Résultats d'une enquête menée auprès de 140 étudiants et de 200 franco-colombiens:
 - a) sur 66 étudiants francophones de l'élémentaire, 41 estiment parler un bon français, alors qu'il y en a 65 qui affirment parler un excellent anglais;
 - b) sur 74 étudiants du secondaire, il n'y en a que cinq qui croient que leur vie familiale protège leur culture;
 - c) voici quelques remarques par les franco-colombiens à la suite de ce sondage:

- 1 — «En Colombie, le français n'est pas essentiel. Laissez à l'individu le choix d'apprendre ce qu'il veut».
- 2 — Les jeunes gens manquent d'intérêt.
- 3 — On espère encore...
- 4 — Beaucoup trop de jeunes francophones deviennent unilingues anglophones à cause du manque d'écoles françaises (p. 64).
- 6 — En Colombie, on s'explique difficilement comment on a pu, historiquement parlant, assassiner en quelque sorte toute velléité de droit de la communauté francophone dont on a pourtant exploité les talents et les ressources pour bâtir cette province.
- 7 — Il est aberrant de penser que, malgré le fait que la première école érigée en Colombie ait été une école française, on ne trouve aujourd'hui aucune école française dans le secteur public, aucune école à caractère français qui soit subventionnée à même les deniers publics, même si au-delà de 100 000 parlent français, paient des taxes et impôts et participent par leur travail de tous les jours à l'amélioration des conditions de vie de toute la population.
- 8 — Il est aberrant aussi de penser à quel point on a pu affecter un tel mépris de la dignité, de la personne humaine en forçant dans les faits les francophones à faire abstraction de leur identité culturelle propre pour adopter le style de vie, les coutumes et la langue des autres.
- 9 — Comment concilier le fait que le français et l'anglais soient les deux langues officielles du Canada et que les jeunes francophones n'aient pas encore en Colombie le droit à l'enseignement dans leur langue?
- 10 — On aura beau imprimer des billets de banques, des timbres-poste, des formulaires d'impôts dans les deux langues officielles, si on ne donne pas aux francophones de la Colombie les institutions qui leur permettent de maintenir vivantes leur langue et leur culture, l'idéal proposé est voué à l'échec (p. 66).
- 11 — À leur arrivée à l'école, en raison de l'environnement dans lequel ils ont vécu, les petits franco-colombiens sont déjà fortement anglicisés.

12 — Il faut rappeler que l'assimilation des francophones se fait au rythme de 85% en Colombie, faute d'instruments indispensables à la conservation et au développement de la langue et de la culture française.

13 — Tiré des statistiques de 1971:

a) Population d'origine:

britannique	allemande	scandinave	française
57,9%	9,1%	5,1%	4,4%

b) D'origine française:	96 550	100%
Sachant l'anglais	95 310	98,7%
Parlant l'anglais au foyer	86 705	89,8%
Ne sachant que l'anglais	57 620	59,7%
Parlant français au foyer	9 605	10%

1978, 16 janvier: La commission scolaire de Vancouver rejette le projet d'implantation d'un deuxième programme d'immersion en français dans une école élémentaire, en raison de l'opposition des parents et des habitants du quartier.

1978, février: L'Acelf publie une synthèse de ses recommandations dans le numéro 2 du 7^e volume; on y écrit, entre autres:

- 1 — Aujourd'hui, il n'y a pas encore d'enseignement en français, malgré les revendications des Franco-Colombiens.
- 2 — Le français est une matière facultative comme une autre matière ou une autre langue.
- 3 — Peut-on nier le fait qu'on nous a toujours poursuivis, pourchassés (p. 12)?
- 4 — Rien dans la loi, rien dans les règlements n'existe au sujet de la langue d'enseignement (p. 14).
- 5 — Statistiques de 1976, en Colombie:

a) Langue maternelle anglaise:	2 037 640	82,6%
b) Langue maternelle allemande:	80 970	3,3%
c) Langue maternelle française:	38 430	1,6%
d) Population francophone		
de 5 à 19 ans:	5 610;	
Effectifs francophones réels:	1 303;	
Où sont passés les 4 307 autres?		

1^{er} avril: La presse Canadienne nous apprend que le bureau des véhicules moteurs de la Colombie britannique vient de décider de retourner à l'utilisation d'examens exclusivement en anglais en vue d'accorder les permis de conduire. C'est la politique de gouvernement de cette province. Depuis cette date, tous les candidats doivent savoir parler et écrire l'anglais. Le français est placé sur le même pied que la quinzaine d'autres langues utilisées auparavant dans les examens écrits.

1979, 3 février: Dans *La Presse*, on parle de William Vander Zalm, ministre des affaires municipales de la Colombie britannique. Il interprète, à une assemblée du Crédit Social à Williams Lake, une chanson dans laquelle on parlait du coassement d'une grenouille (*frogs*: terme utilisé par les anglophones pour désigner d'une façon désobligeante les Canadiens de langue française), en brocardant les premiers ministres Trudeau et Lévesque.

10 avril: Daniel Raunet, correspondant particulier du *Devoir*, écrit un texte intitulé «Les Franco-Colombiens boudent l'éducation en langue française.» Il nous présente quelques exemples concrets des résultats de l'assimilation:

- 1 — Victoria offre aux francophones l'éducation en français. On enquête auprès de 2 500 élèves; la campagne de pré-inscription n'a donné que 512 intéressés dans notre province!
- 2 — Sur 75 commissions scolaires, 15 seulement peuvent offrir les cours en français, car les réponses n'ont pas dépassé le seuil minimum de 10 parents pour les soixante autres commissions scolaires.
- 3 — Sur les 15 000 francophones de la métropole et ses banlieues, les autorités n'ont reçu que 250 réponses favorables de la part des parents qui désirent le nouveau programme-cadre de français pour leurs enfants; ce nombre est tombé à 167, après que 5 des 9 commissions scolaires eurent fait savoir que les enfants devront être placés dans des classes regroupant des élèves de niveau différents.
- 4 — À Vancouver, sur 93 demandes initiales des parents intéressés, 35 seulement ont persisté dans leur désir; la raison, c'est que la commission scolaire, qui avait spécifié dans ses annonces publiques que les élèves anglophones ne se-

raient pas admis, reçut de Victoria la directive d'accepter tout enfant dont les parents affirment qu'il comprend le français. «La plupart des élèves inscrits sont meilleurs en anglais qu'en français.»

14 avril: Guy Cormier, dans *La Presse*, nous parle de la Colombie britannique et du refus des francophones à saisir l'offre des anglophones concernant l'enseignement du français. Pourquoi un tel monde à l'envers? L'auteur répond: «Parce qu'aucune institution, aucun gouvernement ne les encourageaient à la fidélité. Plus de cent ans de Confédération ont fait des francophones de la Colombie britannique des Franco-Américains. Aujourd'hui, il faut repartir à zéro.»

28 avril: Lysiane Gagnon écrit un texte expédié spécialement à *La Presse*. À Vancouver, on craint à tel point le français qu'on affiche même des pancartes où on peut lire: «Bilingual Today, French Tomorrow.» Pourtant, les minorités françaises s'ameublissent à mesure qu'on se déplace vers l'Ouest; mais une fois ici (Vancouver), on est au point zéro.

Les francophones, qui sont Québécois, gravitent autour de la station française de Radio-Canada; ils ne s'attendent pas à ce qu'on parle le français autour d'eux.

Les descendants des Franco-Colombiens sont pour la plupart comme ce jeune photographe de presse qui se définit comme *French Catholic...* touchant, mais il n'a gardé de français que son nom: Hamel, qu'il prononce à l'anglaise.

Rien ne distingue l'ancien quartier français de Maillardville des autres banlieues ouvrières, sinon quelques écriteaux bilingues dans l'église et une affiche annonçant le bingo en français. D'ailleurs, à Maillardville, les demandes d'admission aux classes françaises se chiffrent autour de huit! Pourtant, qui ne se souvient des énergies dépensées et des batailles livrées autour du français dans cette ville? Il reste 4% de Canadiens-Français, pour la plupart assimilés. Pour les Colombiens, le français a moins d'importance dans la vie courante que l'allemand (qui représente 9% de la population) ou le Scandinave (5%) ou l'Européen de l'Est (5%).

Enfin, on a remarqué que Mme Simma Holt, député de

Vancouver-Kingsway, une des figures libérales les plus populaires, a animé la campagne contre l'implantation de la télévision française à Vancouver.

Toujours en 1979...

Lysiane Gagnon couvre la campagne électorale fédérale en Colombie britannique. Un enseignant retraité cultive avec sa femme un immense verger dans la vallée de l'Okanagan. Des protestants bons et courtois et certainement mieux informés que la moyenne. Pour eux, Trudeau était catholique militant dont le premier geste, dès son arrivée au pouvoir, avait été d'ouvrir une ambassade au Vatican! Un *French-Canadian* chauvin qui avait imposé le bilinguisme jusque dans le fin fond des bureaux de postes, et qui déménageait tous les bureaux gouvernementaux d'Ottawa à Hull...! Sans commentaire. (*La Presse*, 5 mars, 1983).

10 novembre: Daniel Raunet ajoute certaines précisions à son article du 10 avril.

Les Franco-Colombiens continuent de bouder les programmes de français.

- 1 — Dans les 12 commissions scolaires qui recouvrent les territoires les plus francophones de la Colombie, on ne parle plus que de 450 élèves susceptibles de s'inscrire à ces programmes de français. Mais entre les inscriptions et la rentrée, les effectifs ont encore fondu et le nouveau programme n'est maintenant suivi que par 217 élèves.
- 2 — À Prince George, où l'on s'était fié au chiffre initial de 50 élèves lors de la campagne de pré-inscription, on n'en compte que 36 à la rentrée de septembre.
- 3 — Partout la réponse des parents est décevante: 26 enfants à Vancouver, 16 à Victoria, 27 à Kelowna.
- 4 — Les francophones ne semblent pas se préoccuper outre mesure de leur survie culturelle. Voilà les fruits de l'assimilation.

1980, 19 janvier: Le journal *Esprit-Vivant* présente un texte intitulé «Deux poids, deux mesures.» On signale qu'en Colombie britannique, sur les 96 550 citoyens d'origine française, on n'en compte plus que 38 035 qui se disent encore de langue maternelle

française. De plus, on ne compte qu'un seul hebdomadaire francophone d'un tirage de 3 500 copies pour toute la province.

6 mars: Margot Hogue-Charlebois écrit dans «Lettres au *Devoir*» qu'elle rentre d'un séjour en Colombie britannique:

- 1 — Sur les ailes d'Air-Canada, la majorité des consignes sont traduites, comme, par exemple: pour déjeuner, du filet d'halibut ou du mix grill vous sera servi (*sic*).
- 2 — À l'aérogare et à l'hôtel, c'est la surprise: affichage et langage unilingue.
- 3 — Une tournée «Vancouver by foot» confirme l'emploi inconditionnel d'une seule langue, l'anglais.
- 4 — Les heures consacrées à la connaissance de la capitale, Victoria, ne nous laissent aucun doute sur l'incapacité de concitoyens à communiquer avec nous. En réponse à nos «bonjour, bonsoir, merci», ils deviennent tous sourds ou muets.

24 septembre: Le journaliste Daniel Raunet communique au *Devoir* l'attitude qu'on a dans cette province envers les journaux de Montréal:

- 1 — À Vancouver, troisième ville en importance de ce grand pays bilingue qu'on appelle le Canada, il est pratiquement impossible de trouver des journaux français.
- 2 — Les quotidiens de Seattle, New York, Toronto et San Francisco arrivent la journée même; ceux de Londres, de Paris et d'Edmonton ont un jour de retard; ceux de Winnipeg et de Montréal (anglais) ont deux jours de retard; ceux de Francfort: trois jours; ceux de Rome: quatre jours; ceux de Zagreb et de Chicago: six jours; ceux de Tallinn en Esthonie: 12 jours; ceux de Montréal (langue française): 16 jours.. et à la condition de ne pas avoir eu de malchance de tomber sur une période où les arrivages sont inexplicablement interrompus!
- 3 — Affranchi en première classe et par avion, un abonnement au *Devoir* met six jours et demi pour atteindre Vancouver avec des fluctuations allant de deux à vingt-huit jours. Mais dans le cas d'un abonnement au *Globe and Mail*, «Canada Post» trouve le moyen de réduire les délais pour le même affranchissement à 24 ou 48 heures.

- 4 — La compagnie United Cigar Stores Ltd. possède plusieurs magasins au centre-ville de Vancouver. Helen Ellis, représentante de la compagnie, annonce: «We couldn't care less about Montreal papers.» Les journaux francophones de Montréal, on s'en fiche.
- 5 — La curiosité face à l'information en langue française peut également se mesurer par le biais de l'audience locale de Radio-Canada. Son auditoire est minuscule. Faut-il en être surpris? À moins d'un miracle, l'assimilation continuera son travail. Sondage après sondage, le Bureau of Broadcast Measurements persiste à lui affecter une cote nulle.
- 6 — M. Keith Spicer, devenu vancouverois depuis sa reconversion à la presse écrite, a organisé une campagne d'abonnements au journal *La Presse* qui se vendait à moitié prix, afin de créer un nouveau marché. Résultat: une dizaine de personnes en tout et pour tout... dans ce grand Vancouver.

1981, juillet: *L'Information Nationale* énumère les griefs que l'on peut présenter à la Colombie britannique, face aux problèmes du français dans cette province:

- 1 — Les services en français sont dans un sérieux état de sous-développement.
- 2 — On ne retrouve souvent qu'une seule personne bilingue par ministère, de sorte que si celle-ci s'absente ou si elle est occupée, il est impossible d'être servi en français.
- 3 — Au ministère des Postes, les francophones ont environ 20% des chances d'être servis en français; la majeure partie du temps, on joue à la roulette russe linguistique.

12 novembre: En éditorial, Lise Bissonnette du *Devoir* commente les «grands progrès» que *The Gazette* ose publiciser; pour ce qui est de la Colombie britannique, il s'agit de la réjouissance du Commissaire aux langues officielles de ce que le nombre de francophones étudiant en leur langue ait «triplé». Ils sont désormais 750... sur les 5 610 écoliers de langue maternelle française. Quel déferlement!

1982, 16 avril: On écrit ironiquement dans *Le Devoir*: «Ils ont la chance d'être Canadiens, n'est-ce pas? Même dans leur foyer,

en Colombie britannique, 88% des Canadiens-français ne parlent plus le français», selon les statistiques obtenues, quant à la langue d'usage au foyer, lors du recensement fédéral de 1971.

18 septembre: Madame Jeanne Séguin, présidente de la F.F. H.Q., se demande si les francophones de la Colombie britannique ont réellement le droit à l'éducation en langue française, puisque même si on reconnaît l'enseignement en français, ce droit n'est inscrit dans aucun texte de loi (*Le Devoir*).

22 août: *Le Devoir* titre: «Les attaques racistes contre les récolteurs de fruits québécois se multiplient en C.-B.»

- 1 — L'attaque qu'ont subie quatre Québécois qui étaient à Kere-meas en Colombie britannique n'est qu'un signe de la violence raciste qui existe envers les francophones immigrants de la vallée de l'Okanagan.
- 2 — Cet assaut n'est pas un incident isolé.
- 3 — En 1980, des résidents d'Osoyoos attaquent des cueilleurs francophones qui fêtaient la Saint-Jean-Baptiste. Depuis cette date, l'animosité n'a fait que croître.
- 4 — «C'est très fréquent, j'ai vu cela arriver soir après soir!» relate Tom Crowe, de la Fédération des Franco-Colombiens.
- 5 — «C'est le pire racisme que je n'ai jamais vu.» Il est présent à tous les niveaux de la communauté. L'hostilité et la tension sont incroyables.
- 6 — Les Québécois sont traités comme des «travailleurs mexicains» dans leur propre pays.
- 7 — Les citoyens locaux s'opposent à leur venue parce qu'ils parlent une autre langue!
- 8 — Plusieurs querelles sont provoquées par des insultes racistes, mais ce sont toujours les Québécois qui sont accusés.
- 9 — «Un membre de la GRC m'a dit un jour de retourner au Québec!»
— Mes deux enfants qui se sont rendus eux-mêmes cueillir des cerises dans la vallée de l'Okanagan, à Osoyoos, confirment ces faits.

29 août: Suite à ces incidents, Gilles Rhéaume, président général

de la S.S.J.B. de Montréal, s'empresse d'écrire dans *Le Devoir*:

- 1 — Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec a mené une enquête dans deux cas précis de brutalités racistes qui se sont produits en 1980; malheureusement, les résultats ne furent pas rendus publics.
- 2 — D'une part, le gouvernement fédéral s'empresse d'aider financièrement la «malheureuse» communauté anglophone du Québec dans ses démarches pour assurer la «survie» de la langue et de la culture anglaise au Québec; d'autre part, ce même gouvernement ne semble pas pressé de faciliter le travail des associations canadiennes-françaises qui pourraient enquêter sur le racisme que subissent les francophones dans les provinces anglaises.
- 3 — Des conditions de vie inacceptables sont réservées aux francophones travaillant temporairement en Colombie britannique.

24 septembre: Lise Bissonnette raconte la révolte d'un libraire de Kelowna, B.-C., qui s'insurge devant la loi 101 du Québec.

«We now have the stupefyingly ludicrous spectacle of NINE BILINGUAL provinces and ONE UNILINGUE province!

Comment un personnage plus renseigné que la moyenne, sans doute, peut-il s'être convaincu de pareil compte?

«À Kelowna nous avons une station de radio française... mais il doute fortement que les anglophones de l'arrière pays québécois *would be accorded the same consideration.*» «Il ignore encore là que ce service égal aux minorités de langues officielles est une exigence fédérale, et il serait sans doute renversé d'apprendre que nos cités câblées comme Québec, où les anglophones ne sont qu'une poignée, offrent plus de réseaux anglais que français.»

29 septembre: Ce mépris pour le Québec se traduit jusque dans les cours de justice. *Le Devoir* nous précise que le chapitre de la Colombie britannique du Barreau canadien craint que la faible peine imposée à M. Fred Elgert, de Haney C.-B., ne constitue une incitation à la loi de la jungle. En effet, ce criminel, reconnu coupable d'homicide involontaire sur les personnes de

Denis Lacoursière et d'Yvon Gariépy, n'a été condamné qu'à un an de prison; c'est dire qu'il sera éligible à la libération conditionnelle dans quatre mois!

6 décembre: Les injustices de la justice se continuent: *Le Devoir* nous apprend que la Couronne décide de suspendre les procédures judiciaires contre Calvin Young, de Merritt C.-B., inculpé de voies de fait à la suite d'une autre attaque contre plusieurs cueilleurs de fruits qui étaient venus du Québec se faire quelques sous pendant les vacances; cette attaque s'était produite en août dernier. Il y a une semaine, les procédures ont également été interrompues contre Darren Brown, 18 ans, de Calgary, pour la même offense.

1984, 24 mars: Pierre Duchesne, de Sainte-Foy, écrit dans «Lettres au *Devoir*» comment la politique pour l'unité canadienne de Pierre Trudeau a provoqué la haine dans l'Ouest du pays au détriment des Québécois. Il cite, par exemple, l'accueil mitigé de certains touristes québécois en Colombie britannique se faisant tabasser leur roulotte à coups de bâton de baseball, pour la seule raison qu'une plaque minéralogique d'origine québécoise apparaissait à l'arrière du véhicule.

6 juin: Stan C. Roberts, dans un article au *Devoir*, article qu'il intitule «Le bilinguisme dans l'Ouest ou l'art du possible», cite des statistiques qui mettent en rapport le nombre de personnes de langue maternelle française et la population totale de la Colombie britannique. On peut lire:

Population totale:	2 745 000	
Français, langue maternelle:	45 000	(1,6%)
Autres langues:	450 000	(16%)

Voilà, encore une fois, où mènent les lois matraques qui défendaient d'enseigner le français dans les écoles, et cela pendant près de 100 ans!

27 août: De Colwood (C. b.) on apprend par *Le Devoir* que les chauds partisans du Western Canada Concept Party, des adversaires féroces de la loi sur le bilinguisme officiel au Canada, ont chahuté Brian Mulroney, chef conservateur, et lui ont donné une véritable démonstration de leur savoir-faire.

1985, 26 janvier: La presse Canadienne révèle une étude basée sur les données finales du recensement de 1981. *Le Devoir* titre: «Le français est en régression partout au Canada, sauf au Québec». Pour ce qui est de la province la plus à l'ouest du Canada, c'est là, affirme-t-on, que les Franco-Colombiens ont le plus tendance à s'assimiler, alors que seulement 34,6% des francophones parlent encore français à la maison.

Conclusion: Voilà... Et nous n'avons pas mentionné les multiples petits coups d'épingle, comme par exemple: dans *Le Devoir* du 2 novembre 1985, M. Derek McKeever, commissaire d'école de Delta (C. b.) qualifie de «frogs» les élèves inscrits aux programmes de français! Ça, c'est la toile de fond...

Vous vous souvenez de la publicité qui se multipliait à pleines pages dans les quotidiens et qui étaient payée par le Gouvernement du Canada, lors du rapatriement de la Constitution? Dans *Le Devoir* du 12 décembre 1981, on pouvait lire, par exemple:

«La nouvelle Constitution garantit:

— «le droit pour les francophones de faire instruire leurs enfants en français dans les provinces anglophones du Canada».

.....

— «La reconnaissance du français et de l'anglais comme langues officielles du Canada.»

.....

«Nous avons la chance d'être Canadiens!»

N'est-ce pas attendrissant?

La réussite scolaire et la réussite sociale au Québec

par Mme NICOLE NORMAND-AUCLAIR

La réussite scolaire

Est-ce de plaire au professeur? Est-ce de récolter les meilleures notes académiques? Il y a des élèves qui sont excellents en français et nuls en mathématiques, d'autres s'enthousiasment pour les sciences, d'autres pour les arts, d'autres pour les sports, d'autres pour un métier: où est alors le succès scolaire?

Cette simple question nous oblige à repenser le rôle de l'École. L'École a toujours eu pour but premier de développer l'intelligence de la jeunesse. Les jeunes arrivent avec des qualités innées, lesquelles demandent à être structurées, canalisées, éveillées, sublimées. L'École peut faire des miracles avec les sourds, les muets et les aveugles.

Parlant pour l'ensemble de la jeunesse, nous voyons que l'École «éduque», «élève» l'enfant au-dessus de la bête. Elle lui assure un rôle de primauté entre tous les vivants, elle en fait un prince de la Création universelle et matérielle. C'est par l'esprit que le petit de l'homme et de la femme apprend à dominer la Création matérielle.

L'École développera donc ses dons de compréhension, de raisonnement et de communication. Elle l'armera du langage oral et écrit. Tout le long de l'élémentaire et du secondaire, elle surveillera les efforts, les réussites et les choix de JOHN. L'important n'est pas tellement ce qu'il apprend, que la volonté et la capacité de JOHN d'apprendre. L'essor de l'intelligence en dépend. Plus tard, à l'Université, JOHN devient moins important. Ce qui prend la priorité, c'est de voir comment JOHN, aux prises avec les choses et les événements, sait les analyser, les disséquer, les diagnostiquer, émettre des hypothèses quant à leur genèse, leur développement et même leur projection. Ce n'est plus JOHN qui est important: c'est sa lecture de la CHOSE.

Si intéressante que soit la *valeur de l'intelligence*, la pédagogie, en évoluant, a voulu *le bien de toute la personne*. La réussite scolaire devait tenir compte, alors, de toutes les capacités, individuelles et sociales, de chacun. D'où l'entrée du sport (santé), des beaux-arts, de l'audio-visuel, de l'informatique, du théâtre, des activités para-scolaires. L'École a-t-elle trop embrassé? Ajoutons à son idéal son besoin d'adapter et de préparer les élèves à la vie par la coopération, l'esprit d'équipe, l'apprentissage, la polyvalence en ce qui regarde les dons et les métiers, etc.

Bref, qu'est-ce que la réussite scolaire? On fait passer des examens et le professeur met des notes, ou le ministère de l'Éducation. Satisfaire l'un et l'autre, est-ce là la réussite scolaire?

Pour augmenter la difficulté, rappelons-nous l'essor extraordinaire du monde des communications et des mass-média, toutes choses ignorées lorsque la Troisième République inaugurerait, en France, l'instituteur républicain et l'instruction obligatoire.

Maintenant, les parents et les professeurs savent, en 1985, qu'ils ne sont plus les seuls à enseigner et à éduquer leurs enfants. Pensons simplement à la drogue dans les années 1970! Que de drames familiaux à cause de jeunes qui prenaient leur idole ailleurs qu'au foyer ou à l'École! L'idéal du *travail* auquel prépare l'École est concurrencé par l'idéal des *loisirs* et du divertissement. Mille idoles forment des écoles parallèles. L'École perd de son prestige et de son importance. Pour plusieurs, qu'importe l'École! Et nous avons à Montréal 12 à 15% de *drop-out* et un grand nombre d'analphabètes à 18 ans! Les écoles parallèles ont détourné trop d'attentions. Auprès de plusieurs, le sport commercialisé est devenu, pratiquement, autant ou plus important que le développement de la culture.

Devant cette masse d'interprétations, le succès scolaire finit par se résumer chez beaucoup d'employeurs en cette phrase: «Celui-ci a beaucoup de talent!» Ou d'autres, mettant en priorité les valeurs morales, diront: «Celui-là est honnête!»

La réussite sociale

Elle est aussi difficile à définir que la réussite scolaire. Est-ce dû à la compétence par la spécialisation? Est-ce dû à l'influence familiale? Est-ce dû à l'argent ou aux signes dus à l'argent? Est-ce dû au poste occupé et à l'influence exercée?

On avait rêvé, autrefois, que la démocratie, en ouvrant l'École à tous les jeunes, favoriserait l'égalité des chances quant à la réussite sociale. Fils de pauvres ou fils de riches, à la fin de leurs études, pourraient tous partir à la conquête du monde des affaires ou de la société avec une certaine égalité de chances quant au succès. On rêvait en rose! On sous-estimait l'inégalité des talents et l'inégalité de l'environnement. L'actuel gouvernement socialiste de la France abandonne cette idée comme trop coûteuse et trop frustrante par ses résultats. Jean Rousselet écrit: «Quels que soient les efforts faits pour favoriser la mobilité sociale, il est certain que, dans le système actuel, les structures du marché du travail ne permettront jamais de toute façon qu'à une minorité de jeunes et de travailleurs de profiter de réelles chances de promotion dans l'étroite pyramide des postes et des emplois¹.» Ou encore: «À tous les niveaux de la société les jeunes ont 70 à 80% de chances de reproduire fidèlement, pour leur propre compte, la vie socio-professionnelle de leurs pères².» La société est plus figée que nous ne l'avions crue.

Toutes les analyses des psychologues et des sociologues aboutissent à dire qu'au point de vue social, une vie réussie est celle de celui qui participe aux décisions. Déjà nous ne sommes plus devant l'image du héros qui, par sa vaillance et ses prouesses, peut modifier les résultats d'une bataille ou d'un événement, mais nous sommes devant l'image du sage qui, dirigeant une entreprise, ou un ministère, ou une institution d'enseignement, etc., prend des décisions qui auront une influence sur la vie des autres citoyens. En ce sens, la vie d'une mère peut être socialement bien réussie, si elle élève bien ses enfants et que ses conseils ont une part prépondérante dans leur comportement d'adulte.

1. Jean Rousselet: *L'allergie au travail*, Seuil, 1974, p. 178.

2. *Ibid*, p. 163.

Toutes ces considérations générales sont vraies. Cependant, pour les Franco-Québécois, l'histoire nous révèle un obstacle majeur à leur réussite sociale, obstacle quasi infranchissable jusqu'à la Révolution tranquille. Le Franco-Québécois, de par la défaite des Plaines d'Abraham en 1759, se voyait promu à l'état de colonisé où toutes les places importantes, soit dans le gouvernement, soit dans les affaires, étaient occupées par un groupe, vite devenu une clique, arrivé derrière les armées du vainqueur.

Les Franco-Québécois s'adonnèrent à la terre, à la conquête de la terre. Leur isolement culturel et sociologique leur permit d'acquérir le nombre et la politique du grignotement incessant des pouvoirs. Nous étions condamnés à un «petit pain», à devenir paysan, bûcheron ou manœuvre, mais presque jamais à devenir patron. Autrement dit, nous ne pouvions diriger notre sort collectif et, à cause de cela, la société fermée des puissants nous bloquait toute ascension vers le pouvoir, la richesse ou l'influence. Voilà une situation historique: sorte d'hiver prolongé pour toutes les nations colonisées où la promotion sociale relève de l'illusion ou de l'assimilation. Décrivons cette situation.

1 — Situation du Franco-Québécois avant 1960

Le colonialisme économique et politique du Québec ne permettait pas à notre jeunesse de nombreuses réussites sociales. Nous étions collectivement pauvres. M. Victor Barbeau, dans *Mesure de notre taille*, publié en 1936, nous a prouvé qu'elle était notre *taille* à cette époque et quelle importance collective nous avions dans la direction et l'orientation du Québec: à peu près nulle.

L'Histoire du Québec, dirigée par M. Jean Hamelin, signale qu'en 1954, sur 8 000 postes de directeurs de compagnies Canada, les francophones n'en occupent que 400, c'est-à-dire 5%, même si la population canadienne-française s'élève à presque 30%... Et si l'on tient compte de toutes les entreprises manufacturières *québécoises* employant plus de 50 ouvriers, le

quart seulement ont un conseil d'administration à majorité canadienne-française³.»

Il n'y a jamais eu égalité entre les deux peuples, bien que la situation se soit améliorée. Le colonialisme constitutionnel et économique a toujours empêché notre système scolaire de produire des «réussites sociales» jusqu'à il y a 25 ans. L'enquête royale Laurendeau-Dunton, entreprise en 1963, a tracé un tableau économique assez affligeant. Ainsi, d'après les statistiques de 1961, le Québec avait un revenu personnel moyen de 4 227\$. Mais les Anglo-Canadiens de la province en profitaient à 140% et les Franco-Québécois à seulement 91,7% (Livre III, première partie, page 18), soit un avantage de près de 50%. «Les anglophones unilingues d'origine britannique gagnent plus que les bilingues d'origine française⁴.» «Pour l'ensemble de la province, les anglophones unilingues ont un revenu moyen de 5 502\$; les bilingues, de 4 772\$ et les francophones unilingues, de 3 099\$.» Les anglophones formaient une petite société fermée, jalouse de ses privilèges, qui, sous prétexte d'un manque de bilinguisme chez les Franco-Québécois, les empêchaient de parvenir à des rôles de cadres. Les écoles anglaises n'avaient pas assez d'étudiants pour remplir tous les cadres et les postes refusés aux universitaires franco-canadiens! Nous n'étions pas maîtres chez nous. Notre société était malade (*ibid.* p. 21). Le rapport Parent complète ce jugement en disant, en 1965: «Dans le Québec, la proportion des élèves qui passent du *High School* protestant à l'université est sûrement une des plus fortes au monde, presque le double de celle que l'on trouve dans les autres provinces canadiennes⁵.» Autrement dit, un Anglo-Québécois médiocre avait plus de chance de promotion qu'un Franco-Québécois, parce que Franco-Québécois! Ainsi, avant la nationalisation de l'électricité, les dix ou douze compagnies québécoises d'électricité n'employaient, parce qu'anglo-québécoise, que des diplômés de l'Université McGill. Nos écoles

3. *Histoire du Québec*, sous la direction de Jean Hamelin, Edisem, 1976. Voir *La remise en question*, par Richard Jones, p. 458.

4. *Histoire du Québec*, sous la direction de Jean Hamelin, Edisem, 1976. Voir *La remise en question*, par Richard Jones, p. 21.

5. *Rapport Parent*, vol. 2, p. 323.

d'ingénierie n'arrivaient pas à assurer des débouchés à nos ingénieurs en électricité. À partir du moment où l'État québécois nationalisa l'électricité, les ingénieurs franco-québécois trouvèrent de l'emploi, au point où l'Université McGill dut fermer son département d'ingénierie électrique, faute de débouchés pour ses diplômés! Ils refusaient d'apprendre le français.

Une autre entrave à la réussite sociale des Franco-Québécois venait aussi, et de façon très importante, du gouvernement fédéral. Constitué de cadres surtout anglophones, le gouvernement fédéral favorisait surtout le développement des provinces anglaises. Et le Québec avait la partie pauvre! «Ainsi au niveau de la construction des infrastructures, le Québec a été défavorisé par la répartition des subventions fédérales pour la construction des routes puisque, entre 1952 et 1973, les dépenses fédérales de voirie au Québec se sont élevées à 420\$ millions, soit 17,7% des dépenses fédérales de voirie au cours de cette période. Si les dépenses fédérales avaient plutôt été réparties selon les dépenses totales de voirie, la population ou le nombre des véhicules de chaque province, le Québec aurait reçu un supplément de l'ordre de 125\$ à 250\$ millions au cours de cette même période⁶.» Et si l'observateur repasse chaque ministère fédéral, il s'aperçoit que le Québec a reçu moins que son dû, soit dans le transport ferroviaire, aérien, le commerce, etc.

Si nous comparons cette période avec la période actuelle, nous nous apercevons de la présence de deux mondes différents. C'est ce que le Québec et ses industriels, mal aidés par le gouvernement fédéral ou les entreprises anglo-québécoises, se sont lancés vers l'exportation d'une valeur de 9 milliards de dollars en 1978. Puis, *Le virage technologique*, venu en 1979 après *Bâtir le Québec*, énumère les marchés mondiaux ouverts aux industriels québécois: «Les biens d'équipement, l'aéronautique, le matériel ferroviaire, la construction navale, l'équipement *offshore*, la pétrochimie, l'électro-métallurgie, l'électrochimie, l'automobile, le génie-conseil, l'électronique et les biotechnologies⁷.» Comment ce changement a-t-il été possible?

6. *Bâtir le Québec*, 1979, p. 507 et sq.

7. *Présence internationale du Québec. Chronique des années 1978-1983*. Sous la direction de Gérard Hervouet et Hélène Galarneau. Centre québécois de relations internationales, Québec, 1984, p. 58.

C'est ce qui nous reste à étudier. Les réussites sociales sont à la fois industrielles et collectives. Les individus franco-québécois, à quelques exceptions près, étaient bloqués parce que, collectivement, nous n'avions ni les libertés ni les capitaux nécessaires. La réussite scolaire fut de nous avoir donné les *talents* et les hommes de premier plan. Quelques changements dans la répartition des impôts sur le revenu, ainsi que de nouvelles initiatives, appuyées par l'État du Québec, nous ont assuré le capital d'investissement, de recherche et de risque nécessaire aux exportations.

II — La réussite scolaire et la réussite sociale avant le Rapport Parent de 1964.

Avant le *Rapport Parent*, le Québec disposait d'une centaine de collèges classiques conduisant au baccalauréat ès arts. Nous n'avions pas d'autres baccalauréats à offrir.

Les uns critiquaient son élitisme, les autres y voyaient un système pour maintenir le «système favorable aux riches». Il n'aurait été qu'une perte de temps avec son enseignement des langues «mortes», sa lenteur à accepter les sciences. Cependant les professeurs d'université, dans leur Mémoire à la Commission Parent, n'avaient rien à lui reprocher que sa longueur: ils désiraient le voir réduit à sept ans plutôt que de continuer ses huit ans de cours.

Nul système n'est parfait. On le voit mieux après l'installation des écoles-merveilles que devaient être les polyvalentes et les CÉGEP. Cependant, les collèges classiques furent véritablement bien adaptés à notre situation. Ils préparaient bien aux quatre débouchés possibles à un peuple colonisé, sans capital et sans capacité extérieure de déboucher dans le monde économique.

Premièrement, sa décentralisation permit aux fils de paysans d'opérer le passage entre la paysannerie et l'élite. Deuxièmement, le collège classique ouvrait quatre voix: la politique, la juridique, la carrière ecclésiastique et l'enseignement. Troisièmement, par l'unité de son cours et de sa conception du monde, le cours classique maintint et forgea l'unité de la nation à

travers toutes les régions et même chez nos minorités de la diaspora canadienne.

Bien davantage, dès que les universités cessèrent d'être de gros collèges mais devinrent de grandes universités (l'Université de Montréal n'ouvrit sa Faculté des Sciences qu'en 1952) et passèrent, comme à l'Université de Montréal, de 700 professeurs dont un grand nombre n'enseignait qu'à temps partiel, à plus de 4 000 professeurs plein temps, notre jeunesse vit s'ouvrir toutes les carrières. Encore aujourd'hui, nos Institutions de recherche et nos plus prestigieux savants proviennent tous des collèges classiques, de même que l'ensemble des professeurs (ceux de plus de 45 ans) des grandes Écoles d'ingénierie, de gestion, de finance. Le tableau d'ensemble n'est pas celui d'un désastre, mais celui d'une institution capable de s'adapter, dès que les universités deviennent sérieuses, à l'industrialisation rapide du Québec et au développement vertigineux de la science et de la technologie.

Obtenir son baccalauréat dans un collège classique, ce qui représentait la réussite scolaire, ouvrait toutes les portes de la réussite sociale, alors permise à la collectivité canadienne-française. Quant à l'emploi du français, voici les vœux pieux de la Commission Laurendeau-Dunton: «Une décision en faveur du français dans le travail prise par un noyau de grandes entreprises francophones, dont l'Hydro-Québec, la S.G.F., Marine Industrie et Sidbec, pourrait briser le cercle et déclencher une vaste réaction en chaîne dans les autres entreprises. Cet effet d'entraînement aurait plus d'ampleur encore si les ministères et autres organismes fédéraux employaient le français, puisqu'ils sont souvent de très gros clients dans le domaine de la fabrication et des services sociaux et financiers⁸.» La langue du travail n'est plus, selon les commissaires, un problème d'école (bien qu'il en soit un) mais davantage un problème des hommes d'affaires eux-mêmes et de la politique.

Le grand reproche fait aux collèges classiques était celui-ci: ils n'offraient pas à tous la même chance d'atteindre l'éducation supérieure. Combien de jeunes ne pouvaient atteindre l'univer-

8. *Ibid.* livre 3, *Le monde du travail*, troisième partie, p. 572.

cité parce qu'ils n'avaient pas les moyens financiers de se permettre le collège classique. En effet, le système des collèges classiques était un système privé où l'État ne contribuait que marginalement et misérablement. Sans l'Église qui exerçait «le pouvoir de subsidiarité», le Québec n'aurait pas eu d'éducation moyenne ni supérieure. Quand l'État put assumer ses responsabilités, par une meilleure redistribution des impôts sur le revenu, alors, oui, l'instruction put devenir ouverte à tous. Ce fut l'œuvre du *Rapport Parent* d'offrir à toute la population le cheminement vers l'éducation supérieure.

III — La réussite scolaire et la réussite sociale après le Rapport Parent

En même temps que le *Rapport Parent* répondait aux «signes des temps» et aux attentes des syndicats et de la population, en créant un système étatisé d'enseignement, permettant ainsi une école publique ouverte à tous, le Québec connaissait une véritable explosion, comme si un barrage, lentement fissuré, s'était subitement brisé et avait lancé des vagues énormes.

Le plus visible, ce fut l'achat par l'État des collèges classiques et la construction des immenses polyvalentes et des CÉ-GEP. Ce fut le déclin de l'Église et le décrochage d'un grand nombre de gens: on restait catholique, mais on ne pratiquait plus, comme si une immense fatigue spirituelle avait submergé le Québec.

Tout à fait en même temps, nous assistons à la montée fulgurante des universités. Grâce à des bourses, un grand nombre de diplômés dans les meilleures universités étrangères reviennent et se font les pionniers de leurs spécialités dans les universités existantes. La création de l'Université du Québec, avec sa décentralisation, met le point final à cet essor. Une enquête a montré que dans cet essor, tout n'était pas de l'or pur. Ainsi, 40% du professorat vivaient de l'Université en ne produisant jamais et en ne dirigeant aucun travail d'étudiant. Mais il reste le 60% des autres et cela suffit à assurer le prestige d'une université. Maintenant le déblocage est fait *par en haut*. Nos universités peuvent préparer la plupart des spécialistes dont un pays a besoin. Il est vrai que la répartition des montants alloués à la recherche, par le gouvernement fédéral, reste chiche pour

le Québec, et encore plus chiche si, mettant de côté la part énorme accordée aux universités *anglaises* du Québec, nous voyons ce qui reste aux universités françaises. Néanmoins nos chercheurs accomplissent davantage avec moins d'argent!

Après l'Église et les Universités, c'est l'État québécois qui modifie notre façon de vivre et de penser. Nous n'avons plus, dès 1960, un État qui vit de miettes, mais un État fort: le budget passe, en 1959, de 600 millions à 6\$ milliards quelques années plus tard. Nous organisons notre ministère de l'Éducation, celui des Relations internationales, bref, l'État «organise» partout. Il y a une vitalité extraordinaire dans le monde économique et industriel. *La réussite sociale* montre un déblocage qui s'exprime d'un seul mot: *la révolution tranquille*!

Nous avons les hommes. Où prenions-nous les capitaux? M. René Lévesque, alors premier ministre du Québec, le dira en 1982: «Les épargnes du peuple canadien-français, au Québec, atteignent maintenant plus de cent milliards de dollars! Nous pouvons *maintenant* tout entreprendre!» Et il terminait les fameux barrages de *La Grande* qui, pendant la crise du pétrole et après l'ère du pétrole, nous assurent une source énergétique dont le rendement se chiffre par des milliards de dollars, chaque année!

Notre réussite sociale est une affaire à la fois individuelle et collective. Nous le voyons bien dans le mouvement coopératif Desjardins. La première coopérative est née à Lévis, en 1907, avec le dépôt d'un dix sous symbolique! En 1985, c'est devenu le *mouvement coopératif* dont l'actif représente vingt-deux milliards de dollars déposés par plus de quatre millions de Québécois.

La véritable poussée commença avec la nationalisation d'une richesse québécoise: l'électricité. Puis, élargissant le concept, ce fut la recherche de l'autonomie en ressources d'énergie par Soquip (pétrole et gaz), Hydro-Québec (énergie électrique et solaire), Gaz Métropolitain.

L'État créa aussi une véritable *banque* des ressources financières: la Caisse de dépôt que les pensions, les rentes et les assurances alimentent au rythme de vingt-deux milliards, faisant de la Caisse le principal client massif d'actions. La Caisse créa

des percées dans de grandes compagnies anglo-canadiennes et permit ainsi à nos jeunes spécialistes de trouver des débouchés dans des ressources appropriées par des étrangers ou les Anglo-Canadiens: percée dans les mines (aidée par Soquem), dans le papier et les concessions de forêts, etc. L'impression générale est que le Franco-Québécois redevenait maître au Québec. Et le français se répandit dans les usines et dans tout le monde du travail! Combien d'Anglo-Québécois préfèrent Toronto plutôt que d'apprendre le français ou de recevoir des ordres d'un cadre canadien-français? Pour le Franco-Québécois de 1960 à 1985, il y avait convergence de la réussite scolaire et de la réussite sociale.

IV — Obstacles qui apparaissent avec la saturation

Les Franco-Québécois ont rempli en très grande partie le domaine juridique (juges, avocats, notaires). Ils ont lancé de très grandes entreprises dans le transport (matériel de chemins de fer, autobus), dans les mines et la forêt, dans l'agro-alimentaire, dans l'électronique et dans une multitude d'autres spécialités. La promotion ouvrière a été rapide, non seulement dans les rangs des syndicats devenus plus nombreux et puissants, mais aussi dans les usines. On a donc ouvert le département de l'éducation permanente où, à Montréal, étudient près de 25 000 personnes ayant achevé leurs études de base. Ces personnes cherchent non pas tant la *réussite scolaire*: ils cherchent à *savoir davantage* afin de *pouvoir* davantage dans leur domaine ou dans un autre. Les chances de promotion sont par là doublées, sinon la compétence elle-même. Ainsi la «montée scolaire» assure la réussite sociale.

Mais ne faut-il pas prévoir une saturation? Comme en France ou dans tous les «vieux pays»? La mobilité sociale fut un concept qui, autrefois, concevait que tous les travailleurs (dans le sens le plus vaste possible) devaient partir avec chances égales. Ensuite, les meilleurs arrivaient aux postes de direction. À quoi servait l'école publique, l'université ouverte à tous, sinon à promouvoir les meilleurs esprits? Cette vision était idéaliste. Les sociologues et les socialistes mêmes ne l'acceptent plus sans nuances.

On a remarqué trois limitations certaines: la première est celle d'une géographie limitée pour chacun, surtout pour les moins fortunés. Vous naissez dans un quartier ou un village. Vous êtes circonscrit par cet espace. Vous allez à l'école voisine. Vous parlez et vous entourez d'amis de ce milieu restreint. Seuls les riches peuvent recevoir, à l'âge crucial, des expériences qui les sortent des limites imposées par le milieu économique et géographique.

La deuxième limitation est celle du mariage. L'ascendance ou l'origine familiale ne détermine pas les attitudes et les choix, mais elle explique un grand nombre de faits qu'on croyait absolument libres. Nous sous-estimons le *conditionnement social*. d'où cette conclusion de l'*Encyclopædia universalis*: «Le réseau étroit de probabilités et de déterminismes nous poussent moins encore à *choisir qu'à trouver* un conjoint qui lui soit aussi proche que possible⁹.» Les jeunes ignorent les déterminismes familiaux et du milieu social. Ils se fréquentent et se marient dans *leur milieu propre*. Le cercle des influences est déjà pratiquement fixé: «De toute manière, rien n'est changé dans l'adéquation à peu près parfaite qui continue à s'établir entre la hiérarchie des filières d'enseignement et la pyramide des emplois et des statuts socio-professionnels. Une minorité se trouve dirigée presque naturellement du sommet de l'une au sommet de l'autre, tandis que la majorité se répartit au gré des aléas du marché du travail sur le reste de l'échelle des honneurs et des salaires¹⁰.» Cette expérience est confirmée dans tous les pays marxistes où existe une *Nomenklatura* qui se perpétue par des écoles et des mariages possibles aux seuls membres de la *Nomenklatura*.

La troisième limitation provient du petit nombre de dirigeants qui sont nécessaires pour prendre les décisions importantes: soit 4 000 en Angleterre et en France, a-t-on suggéré. De même, au Québec, même si les Canadiens-Français deviennent maîtres à part entière de leur économie, de leurs relations internationales, la classe dirigeante sera toujours limitée.

9. *Encyclopædia universalis*, au mot «conditionnement».

10. Jean Rousselet, *L'allergie au travail*. Seuil, 1974, p. 248.

Inévitablement un fait de nature, soit l'inégalité des talents, ne permet pas à tous d'être les maîtres de la maison, comme les enthousiastes de l'autogestion le proposent! En Yougoslavie, l'ouvrier, en principe, est égal à n'importe quel autre dans l'entreprise autogérée. Mais il faut bien élire des compétences à la direction et des cadres dont l'opinion s'impose. Ces compétences sont mieux informées et leur discernement en fait des *leaders* ou l'affaire ne pourra survivre!

Conclusion

La véritable *réussite scolaire*, ce n'est pas une question de chance ou de talent, c'est plutôt une possibilité pour chacun de toujours apprendre davantage. Il y a l'école-école et il y a l'école de la vie: personne n'arrête d'apprendre. Parfois, ce qui a été enseigné à 15 ans ne sera compris qu'à 40! La réussite scolaire devient la réussite dans la vie: mieux comprendre le monde dans lequel chacun vit. Une vie n'est pas de trop pour cela!

La véritable *réussite sociale*, c'est, avons-nous dit, de participer avec son entourage aux décisions qui marquent l'avenir d'un peuple, d'un groupe, d'une famille, d'une équipe. Mais cela ne tient compte que de la réussite dans son milieu de travail. Quelqu'un peut être une véritable *réussite sociale* s'il a bien servi sa famille, l'école où il/elle enseigne, le quartier où il/elle vit. Regardons simplement la page des journaux quotidiens consacrés aux nécrologies: que de personnes dont nous n'avons jamais entendu parler et dont l'ensemble de la vie présente, à travers bien des déficits dont la nécrologie ne nous parle pas, une réussite sociale! Une vieille femme meurt à 84 ans: elle laisse neuf enfants tous mariés dans trois pays du monde. Son mari est mort alors que les enfants étaient en bas âge. Elle a suivi deux de ses enfants au Canada, où elle vivra vingt ans. Elle sera la force de caractère derrière toutes ces carrières dispersées, derrière toutes ces vies lointaines. Peut-on nier à cette femme le droit de considérer sa vie comme une réussite sociale? Entre les lignes de cette nécrologie ne peut-on voir qu'elle est morte les mains pleines?

Bref, la réussite scolaire et la réussite sociale, n'est-ce pas en termes plus simples d'affronter la mort, les mains pleines?

BIBLIOGRAPHIE

- BOUDON, Raymond, Éducation et mobilité, *Sociologie et sociétés*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 5, n° 1, mai 1973, p. 111-125.
- BOURDON, R., *L'inégalité des chances*. Armand Colin, Paris, 1973.
- DOFNY et GARON-AUDY, *Mobilités professionnelles au Québec*. Sociologie et sociétés. Presses de l'Université de Montréal, vol. 7, n° 2, novembre 1969, p. 275-301.
- JENCKS, C., *L'inégalité: influence de la famille et de l'école en Amérique*, PUF, Paris, 1979.
- LINTEAU, DUROCHER, ROBERT: *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise*. Boréal Express, 1979 660 pp.
- ROCHER, G., *Le changement social*, Éditions Hurtubise HMH, Montréal, 1979.
- ROUSSELET, Jean, *L'allergie au travail*, Seuil, 1974, 284 p.
- TOFLER, A., *La troisième vague*, Denoel, 872 p.
- VAN DROMME, Léon, Huguette Ruimy, *Sociologie des inégalités scolaires*, département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal, 1982.
- *Encyclopaedia Universalis*.
- Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, février 1965, 218 p.
- Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, 1969. Surtout le Livre III, les quatre parties, 646 p.
- *Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique. Gouvernement du Québec*, 1979, 524 p.
- *Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique. Synthèse, orientations et actions*, 1979, 186 p.
- *Bâtir le Québec. Le virage technologique. Programme d'action économique 1982-1986*, 1982, 248 p.
- Ministère de l'Éducation. *L'École québécoise. Énoncé de politique et plan d'action*, 1979, 164 p.
- Ministère de l'éducation, *Les Collèges du Québec. Nouvelle étape. Projet du gouvernement à l'endroit des CÉGEP*, 1978, 80 p.
- Office de planification et de développement du Québec, *Prospective socio-économique du Québec. Synthèse d'ensemble*, 1977, 169 p.
- *Idem*, *Sous-système économique*. Rapport synthèse, 1978, 144 p.
- Sous la direction de Jean Hamelin, *Histoire du Québec*, Edisem, 1976, 540 p.

Un Québec au-delà de l'impasse

par MARCEL LAFLAMME, prof. titulaire
à la Faculté d'administration,
Université de Sherbrooke.

L'année 1985 marque un quart de siècle de Révolution tranquille. Pour les leaders nationalistes, il est temps d'effectuer une pause, de s'interroger à fond, d'évaluer nos progrès et nos régressions en vue d'effectuer un nouveau départ vers la santé et l'excellence nationale.

À cet effet, l'exposé gravite autour de trois dimensions fondamentales: l'économique, le culturel et le palier politique.

1 — *L'économique*

Durant ce dernier quart de siècle, notre collectivité a connu des succès immenses concernant notre émancipation matérielle, scientifique et technologique. Il s'est manifesté une véritable révolution de gestionnaires francophones qui administrent la majorité des entreprises situées sur notre sol. Aujourd'hui, 40% des étudiants en administration au Canada sont du Québec. Au dernier examen canadien des comptables agréés, parmi les vingt premiers au classement, seize étaient du Québec.

D'autre part, le Québec constitue la capitale mondiale de l'aluminium, du papier journal, de l'amiante et du sirop d'érable. Nous sommes l'une des quatre régions du monde les mieux dotées en énergie électrique.

Nos épargnes collectives dépassent les 125\$ milliards.

Desjardins, avec ses 1 450 caisses, constitue notre plus belle réussite nationale, et l'un des plus beaux bijoux de la coopération mondiale. La Caisse de dépôt et de placement possède 20\$ milliards d'actifs dont une partie importante est placée sous forme de capital-actions dans les grandes entreprises d'ici: Alcan, Noranda Mines, CP, Domtar, Provigo, Gaz Métropolitain, etc..., ceci permettant un rapatriement substantiel des pouvoirs économiques.

Nos entreprises connaissent aussi des croissances phénoménales: Papiers Cascades passe de 60\$ millions de vente en 1983 à 250\$ million, deux ans après. Culinar a doublé ses ventes de 200\$ millions à 400 millions durant l'année 1984. Bombardier verra son chiffre d'affaires grimper de 500\$ millions en 1984 à 900\$ millions en 1987. Que dire maintenant d'Agropur à 700\$ millions et de la Coop fédérée à 1,1\$ milliards de vente, magnifiques exemples de la vigueur de notre agriculture?

Oui, le Québec est en marche au plan économique, et même la fermeture d'usines ne peut arrêter la roue; aussitôt qu'une usine se ferme, d'autres entrepreneurs se chargent d'une réouverture. Nos greniers sont pleins, nous sommes un peuple riche, il s'agit maintenant de mieux partager cette richesse.

Que faut-il faire au Québec pour instaurer une économie conforme à notre humanisme fondamental, une économie qui se démarque des modèles dominants préconisés par New York et Moscou?

Un premier défi consiste à réaliser la concertation socio-économique. À cet effet, il s'agit moins de rechercher un bouc émissaire que de réaligner le rôle de chacun des acteurs. L'équilibre doit se faire dans le souci du bien commun, des travailleurs, des citoyens, des consommateurs tout en évitant les nouvelles formes d'égoïsme de groupe (corporatistes). Les grands traits de cette réforme fondamentale vont essentiellement dans le sens suivant:

- Que le Patronat réalise systématiquement la démocratie industrielle et économique.
- Que l'État délègue la «gestion des choses» aux collectivités de base.
- Que le secteur syndical réaménage sa stratégie dans le sens de la promotion d'employés formant une communauté de travailleurs.
- Que le secteur coopératif réalise sa mission historique de transformation sociale au Québec: éducation économique, participation des membres, esprit d'entreprise, création d'emplois, etc.

Essentiellement, le projet économique québécois s'appuie

sur nos acquis: P.M.E., coopératives et sociétés d'État. Aussi, ce type d'économie mixte doit être de plus en plus pénétré de l'esprit coopératif afin de réaliser une économie plus participative, humaine, décentralisée, petit et moyen format et utilisant une technologie en respect avec l'environnement.

Essentiellement, les principales modifications à opérer au sein du système économique vont dans le sens suivant:

- Une économie de solidarité remplace une économie de domination
- Une économie de sobriété remplace une économie de consommation
- Une économie de petites et moyennes entreprises remplace une économie de gigantisme
- Une économie régionale et communautaire remplace une économie centralisée
- Une économie de participation et d'actionnariat ouvrier remplace une économie de salariés
- Une économie de plein-emploi remplace une économie de bien-être social et d'assurance-chômage
- Une économie de technologie rationnelle, douce et respectueuse de l'environnement, remplace une économie sauvage et dévastatrice
- Une économie mondialiste et humaniste remplace une économie occidentale agressive, coloniale et militaire.

2 — *Le socio-culturel*

Durant les dernières décennies, le Québec a connu une croissance extraordinaire concernant le développement des sciences, des arts et des lettres. Néanmoins, au niveau de la culture nationale, nous avons connu une régression substantielle. Lise Bissonnette du *Devoir* pose la situation ainsi: «À part la langue, qu'est-ce qui nous différencie des américains? Quelle est notre identité propre?»

Sur ce plan, nous pouvons malheureusement dire que nous sommes un peuple assimilé. Un génocide subtil de notre intégrité nationale se réalise en déviant graduellement de nos racines, de notre héritage, de notre mission culturelle. Faute d'avoir un pro-

jet précis, un programme national, nous importons sans jugement critique, toutes sortes de formules étrangères plus ou moins aliénantes. Nous sommes imprégnés de la société de consommation. Les jeunes se plaignent moins de l'argent que de l'absurdité de nos finalités collectives. Même nos grands acteurs n'ont d'autres originalités que de plagier les modèles étrangers: le Patronat préconise le modèle américain, l'État lorgne sur la social-démocratie scandinave, alors que le Syndicat (C.S.N. et C.E.Q.) s'inspire du socialisme yougoslave. Notre peuple est émietté, alors que la division s'installe partout: dans la famille, au travail, au niveau politique, et même au plan religieux.

Actuellement notre santé nationale est pauvre à maints égards: les indicateurs sociaux indiquent à peu près les pires performances mondiales en termes de divorces (58% des mariages en 83), de suicides (1 000 chez les jeunes par année), de dénatalité (taux inférieur à 1,5 par famille), de conflits de travail (perte de 936 jours par 1 000 employés par an, durant la période de 1980-82, un sommet pour les pays occidentaux). L'anémie collective va de pair avec une forme d'assimilation subtile relative à l'infantilisation des consommateurs, les travailleurs automates, la bureaucratisation scolaire, l'impersonnalisation urbaine, etc.

À quoi servira le progrès matériel immense si le tissu social tombe en lambeaux?

On ne peut plus demeurer de simples spectateurs passifs à la merci de toutes sortes de forces aliénantes. Au vide existentiel qui affecte la plupart des couches sociales proposons un idéal emballant, un modèle social conforme à notre humanisme profond. Donnons-leur des raisons de vivre et d'espérer ainsi que des valeurs qui les disposent à œuvrer à un bien-vivre-ensemble.

Refaire notre personnalité nationale nécessite de sérieux coups de barre et une série de choix cruciaux, car:

- on ne peut indéfiniment miser sur nos racines tout en valorisant l'*American Way of Life*;
- on ne peut s'inspirer d'un pluralisme béat tout en affirmant des traits culturels distinctifs;
- et l'on ne peut passivement se contenter d'être bien nourris tout en aspirant à apporter une contribution significative dans le concert des nations.

À cet effet, il faut retourner aux sources, il faut valoriser nos racines et donner vie à nous-mêmes.

1. Un peuple français:
 - épris d'idéal
 - porté à la logique et aux idées abstraites
 - ayant le cœur à l'ouvrage.
2. Un peuple latin empreint:
 - de jovialité
 - d'amour des enfants
 - d'attitudes artistiques.
3. Un peuple catholique caractérisé par:
 - un sens mystique
 - sa simplicité et son bon sens
 - sa fraternité universelle.
4. Un peuple nord-américain marqué par:
 - sa débrouillardise
 - son attrait pour la liberté
 - son goût du bien-vivre.

3 — *Le palier politique*

Jacques Poisson (*Action Nationale*, juin 1985) affirme qu'il existe un retard conceptuel dans notre culture politique; Lise Bissonnette dans le *Devoir* parle de vide d'idées... Nos politiciens sont trop pris dans le feu de l'action, surtout celui des conflits de travail qui ne finissent pas avec les enseignants, les médecins, les policiers, les postiers, etc. De plus, la stratégie de pas à pas implique une perpétuelle ré-orientation de notre devenir, tout en étant à la merci des événements.

L'année 1985 pourrait marquer la fin du nationalisme étatique où le salut collectif passait exclusivement par le PARTI ou l'APPAREIL d'ÉTAT. On nous avait promis l'État Providence, la prospérité illimitée, la civilisation des loisirs, un monde nouveau. On semble recueillir plutôt l'éclatement de la collectivité et une lente décomposition morale du peuple.

Plusieurs déceptions sociales marquent les dernières décennies.

- Déception de la social-démocratie qui s'est muée en social-bureaucratie.

- Déception de l'école techno-bureaucratique.
- Déception de l'État Providence qui devient un État de taxes (déficit fédéral de 225\$ milliards).
- Absence de politique familiale et de santé.
- Échec d'un système de relations de travail où les ouvriers sont des étrangers dans les entreprises d'ici.
- Déception des médias propageant à vaste échelle l'inculture, c'est-à-dire ce qui est superflu, morbide et amoral.

Au plan politique, la solution va dans le sens de l'autonomie, l'allégement de l'appareil et la régionalisation des pouvoirs.

Il se révèle impérieux d'instaurer l'authentique autonomie du peuple en faveur d'un dynamisme social renouvelé:

- l'identification et l'intéressement de deux millions et demi de travailleurs;
- la promotion d'un idéal d'édification nationale suscitant l'adhésion des jeunes générations;
- la mise en valeur d'un million de personnes vivant à la solde de l'État;
- la re-découverte de notre mémoire collective;
- la promotion de près d'un million de femmes au foyer;
- la valorisation de la famille et de la natalité...;
- la concertation socio-économique, etc.

À l'heure des robots, doit surgir une nouvelle conscience des valeurs supérieures; dans un monde mécanisé et blasé nous voulons apporter un élément humain et civilisateur conformément à notre humanisme fondamental. Nous voulons aménager notre devenir collectif non seulement pour survivre, mais pour devenir un peuple à imiter. Devenir les meilleurs en tout ce qu'il y a de plus beau, tel devrait être notre slogan. De plus, nous avons besoin d'une mystique nationale; en effet, notre devise «Je me souviens» pourrait être complétée par celle-ci: «Coopération — Famille — Patrie».

En aménageant les paliers économiques, culturels et politiques, nous allons instaurer une société d'équilibre, une société fraternelle, humaine et solidaire. Le génie québécois s'est manifesté au niveau de l'ingénierie, du matériel de transport, de

l'hydro-électricité: pourquoi ne pourrait-il pas innover en matière de modèle de société? Notre histoire nationale nous conduit à ce saut, à cette issue grandiose.

Nous refusons l'idée de l'insignifiance historique. Et le temps des luttes intestines est rétrograde; place maintenant aux faiseurs d'unité, aux bâtisseurs de pays, aux innovateurs sociaux.

Pour les leaders nationalistes le temps urge de se solidariser, se concerter, se responsabiliser, et s'organiser pour:

- refaire notre personnalité nationale,
- ré-allumer notre âme communautaire,
- réinventer notre aventure collective.

Notre grande priorité est celle de l'union des leaders dans une doctrine, un modèle social conforme à nos traits culturels propres. Notre objectif est de réaliser pour 1987 un minimum de consensus social autour de notre projet de société...

Bell Helicopter à Mirabel

par NATHALIE BOIVIN

Introduction

Étant originaire des Basses Laurentides et plus précisément de Saint-Jérôme, l'annonce de l'implantation d'une usine d'hélicoptère à Mirabel suscita mon intérêt. Future diplômée, cette annonce semble offrir une occasion de m'ouvrir des portes pour une carrière et une participation à la construction et à la croissance d'une industrie canadienne d'hélicoptère. Cette vision, plusieurs chômeurs de la région l'ont eue. Aussi, après l'annonce dans les journaux régionaux et locaux de cette implantation, ces chômeurs ont soumis leurs candidatures en déposant leurs demandes d'emploi dans les différents centres d'emploi du Canada environnants. Qui sera recruté? Et combien parmi eux auront la chance de se voir offrir un emploi? Tout ce que l'on sait, c'est que présentement, la vision n'est plus aussi belle qu'elle l'était initialement. Dans mon travail, je vous fais donc part d'un bref historique de l'entreprise, par la suite de l'annonce de l'implantation de cette dernière en sol québécois et du nombre d'emplois qu'elle est censée créer. Suivra la situation actuelle qui nous démontre l'envers de la médaille et nous révèle le nombre d'emplois qui seront réellement créés, appuyé par la prévision de ventes et d'emplois dans le secteur de l'industrie de l'hélicoptère. Et pour terminer, l'impact régional que cette implantation aura auprès des différentes PME et secteurs industriels des Basses Laurentides.

Historique

Bell Helicopter se révèle, en elle-même, une entreprise de grande envergure avec ses milliers d'employés et ses ventes de l'ordre de 800\$ millions en 1983. Mais elle ne représente malgré tout qu'une partie des activités de Textron, sa maison mère.

Textron, avec son chiffre d'affaires approchant les 3\$ milliards, constitue l'un des plus importants groupes industriels d'Amérique. Ses quelque 25 filiales emploient non loin de 42 000 personnes et ce, dans des secteurs fort divertifiés, tels les produits de consommation, la machinerie et les outils de précision, l'électronique et, bien sûr, l'aérospatiale.

Mentionnons, notamment, que la réputée compagnie Shaeffer, fabricant de plume de haute qualité, est une filiale de Textron, tout comme la firme Homelite qui produit, entre autres, des scies mécaniques. Il en va de même pour Speidel, qui fabrique des bracelets de montre, et pour la compagnie de brocheuses industrielles et commerciales Bostitch.

Pour ce qui est de Bell Helicopter, son existence remonte à environ 40 ans et doit son nom à son fondateur, Larry Bell, qui obtint en 1946, à Buffalo, la première licence commerciale du monde pour hélicoptères. L'entreprise a été acquise par Textron en 1960. Établies dans la région de Fort Worth, au Texas, les installations de Bell ne totalisent pas moins de 3 millions de pieds carrés sur quelque 1 200 acres de terrain. À l'heure actuelle, plus de 6 000 employés y fabriquent une moyenne de 20 appareils par mois. De plus, c'est à Hurst, en banlieue de Fort Worth, qu'on retrouve le siège social de la compagnie, qui abrite également la ligne d'assemblage des hélicoptères, en plus des laboratoires des services d'ingénierie, de recherche et de développement.

Bell requiert les services de plusieurs sous-traitants et fournisseurs dans le cadre des nombreuses opérations que comporte la construction d'hélicoptères. Il s'agit tout de même d'une entreprise remarquablement intégrée, de la conception initiale des appareils au service après-vente, en passant, bien sûr, par la fabrication. Il n'y a vraiment que deux domaines importants où Bell fait appel essentiellement à des entreprises extérieures: les équipements électroniques et les moteurs.

L'industrie de l'aérospatiale étant en constante évolution, Bell Helicopter consacre beaucoup d'énergie à la recherche et au développement, notamment en collaboration avec le gouvernement américain qui subventionne une bonne partie des travaux menant à la conception de nouveaux appareils militaires. Bell consacre ainsi chaque année de 50\$ à 70\$ millions à la recherche

et au développement; son personnel est d'ailleurs composé à 17% d'ingénieurs qui ont, entre autres, pour tâche d'améliorer sans cesse le rendement des hélicoptères.

En fait, Bell est le plus important fabricant d'hélicoptères du monde et a fabriqué, depuis ses débuts, plus de 30 000 appareils. Elle fait affaire dans 105 pays et possède un réseau de 43 représentants un peu partout sur le globe. Au cours des 20 dernières années, elle détenait plus de 50% du marché des hélicoptères, au sein duquel œuvre huit autres compagnies dont les plus connues sont Hughes, Sikorsky et la firme française Aérospatiale.

Précisons, finalement, que jusqu'à maintenant, toutes les opérations de fabrication de Bell étaient concentrées au Texas et que l'implantation de Bell Helicopter à Mirabel constituera une première, puisqu'il s'agira de la seule véritable usine de l'entreprise à voir le jour à l'extérieur des États-Unis.

7 octobre 1983:

Annonce de l'implantation de Bell à Mirabel.

Selon l'entente intervenue, Bell Helicopter Textron, Pratt & Whitney, le gouvernement du Canada et celui du Québec investiront ensemble 766\$ millions pour bâtir à Mirabel une usine de fabrication de trois nouveaux modèles d'hélicoptères légers et permettre le développement et la fabrication à Longueuil d'un nouveau moteur à turbine destiné au marché mondial.

Bell Helicopter de Fort Worth, Texas, fournira 239\$ millions pour sa future usine de 300 000 pieds carrés, Ottawa accordera une aide de 165\$ millions et Québec, 110\$ millions en subvention. L'usine emploiera 2 111 ingénieurs, techniciens et ouvriers à un coût moyen de 51 000\$ incluant les avantages sociaux et maintiendra 662 emplois en sous-traitance. Les ventes anticipées s'élèvent à 9,9\$ milliards sur 20 ans et 85% d'entre elles sont destinées à l'exportation. C'est la première usine d'hélicoptères à s'établir au Canada et celle-ci aura un mandat mondial. À cet effet, M. Normand Plante, coordonnateur fédéral du développement économique au Québec, déclarait:

«L'implantation d'une industrie d'hélicoptères aura des effets structurants beaucoup plus importants que le contrat des frégates ou du F-18'.»

Comme on le sait, les frégates canadiennes et le F-18 ont un marché très limité et une fois que ces contrats sont terminés, ils n'ont plus d'effet sur l'économie. Le projet de Bell Helicopter, au contraire, contribue à créer une nouvelle industrie au Canada, qui est pourtant le deuxième plus important marché d'hélicoptères du monde.

Si Ottawa a retenu le projet de Bell, de préférence à ceux de l'Aéro-spatiale de France et de Messerschmidt de l'Allemagne de l'Ouest, c'est à cause notamment de son plus grand impact économique. Une raison, entre autres, pour la réalisation en terre canadienne de ce projet, est le fait que Bell Helicopter était incapable de prendre elle-même toute seule le risque financier d'un tel investissement, qui, pour être rentable, nécessitera la vente de 5 000 appareils. Les appareils qui seront fabriqués à Mirabel sont les modèles 400 et 400A, dont il existe déjà des prototypes et qui seront les premiers à être fabriqués à Mirabel, et le modèle 440 qui sera un bimoteur comprenant deux turbines à gaz, mais un seul réacteur, et dont la fabrication commencera en 1990.

Le second volet du programme d'investissement est le coût de développement du moteur du modèle 440 par Pratt & Whitney à Longueuil. P & W fournira 152\$ millions et le gouvernement fédéral, 100\$ millions. Les ventes anticipées de ce moteur sont de 11 000 unités et d'une valeur de 2,7 milliards sur 20 ans et contribueront à créer 1 012 nouveaux emplois chez Pratt & Whitney. Il s'agit là d'une autre mission mondiale pour P & W, puisque ce moteur ne sera fabriqué nulle part au monde et que la compagnie pourra le vendre à quiconque en voudra, en plus de Bell.

Au total, les deux sociétés privées investiront ensemble dans ce double projet 391\$ millions (51%) et les gouvernements y consacreront 375\$ millions (265\$ millions par Ottawa et 110\$ millions par Québec), soit 49%. Il s'agit là de sommes colossales

1. *Les Affaires*, samedi 15 octobre 1983.

avancées par des gouvernements et seul l'avenir nous dira si le pari aura été bon.

En fait, les deux gouvernements recevront une royauté sur les ventes de Bell, soit 56\$ millions pour Ottawa et 38\$ millions pour Québec. Ces sommes seront partiellement remboursées de la façon suivante: 2% jusqu'en 2005, partagé par les gouvernements dans la proportion 60% Ottawa et 40% Québec, alors que Pratt & Whitney versera au même titre à Ottawa 3% de ses ventes de nouveaux moteurs STEP à Bell.

Au seul chapitre des impôts, les 3 785 nouveaux travailleurs paieront annuellement autour de 40\$ millions aux deux gouvernements.

Mais les principales retombées de cet investissement viendront de l'impact qu'il produira chez les centaines de sous-traitants et des milliers d'emplois indirects qui seront créés. Le projet de Bell Helicopter permettra, de plus, de consolider l'industrie aéronautique du Québec, qui ne compte présentement que deux grands fabricants, Canadair et Pratt & Whitney. C'est un investissement autrement plus structurant pour l'économie québécoise que le contrat des frégates et le contrat du F-18.

Situation actuelle

Il est de plus en plus certain que l'installation d'une usine d'hélicoptères à Mirabel par la société américaine Bell Helicopter Textron n'entraînera pas la création des 2 773 emplois promis, c'est-à-dire les 2 111 emplois directs à l'usine et les 662 emplois en sous-traitance. En ce qui concerne le chiffre de 3 000 (2 773) emplois rendu public lors de l'annonce du projet, à l'automne 1983, il doit être interprété de la façon suivante: 1 200 emplois chez Bell en 1992, alors qu'on fabriquera le modèle 440 mis au point ici même, 600 à 700 emplois chez Pratt & Whitney de Longueuil pour la fabrication de moteurs, et 500 à 600 emplois dans des entreprises sous-traitantes.

Donc, dans la situation actuelle, c'est bien 600 emplois qui seront créés. Comme le déclarait M. Biron, ministre de l'Industrie et du Commerce:

«Avant la fin de 1986, à St-Jérôme même, il y aura 600 emplois directs chez Bell Helicopter, sans compter les emplois qui seront créés dans les PME autour, et sans compter aussi les emplois chez Pratt & Whitney pour développer le nouveau moteur de ce nouveau type d'hélicoptère».²

De plus, Bell Helicopter n'investirait plus que 120\$ millions à Mirabel, comparativement à un investissement de 239\$ millions prévus. De plus, M. Biron ajoutait que, si la compagnie Bell décide d'investir moins que les 239\$ millions prévus, les subventions gouvernementales seraient diminuées d'autant. M. Biron assure que:

«Chaque fois que nous allons investir un dollar, Bell Helicopter investira deux ou trois dollars selon ce qui a été négocié par le gouvernement fédéral et accepté par le gouvernement du Québec³.»

Selon M. Biron, les problèmes rencontrés par Bell Helicopter sont de deux ordres: le retard mis par l'aviation civile fédérale des États-Unis pour approuver le nouveau prototype d'hélicoptère et le retard dans la recherche-développement à cause d'une grève subie à Dallas par la compagnie mère. C'est un projet qui devrait se matérialiser jusqu'en 2003 et les chiffres fournis par Bell Helicopter sont pour vingt ans.

De plus, récemment était publié un rapport du Conseil des services du Canada affirmant que l'implantation à Mirabel d'une usine d'hélicoptères bi-turbines était un geste économique irrationnel. Ainsi, selon le rapport, outre le choix de l'appareil, un bi-turbine léger n'accaparant que 0,6% du marché canadien de l'hélicoptère, et la décision d'autoriser, outre l'implantation de Bell Helicopter à Mirabel, la construction d'une seconde usine en Ontario par le groupe MBB (Messerschmitt-Bolkow-Blohm) constituent l'aspect le plus absurde de l'implantation gouvernementale dans le dossier de la fabrication au Canada d'hélicoptères destinés au marché international. Ainsi, le rapport faisait état d'un mémoire, concernant la création d'une

2. *Le Devoir*, jeudi 14 mars 1955, cahier 2, p. 13.

3. *Le Devoir*, jeudi 14 mars 1985, cahier 2, p. 13.

industrie canadienne d'hélicoptère, du ministre, à l'époque, Lumley, soumis au cabinet fédéral et qui a induit les ministres en erreur, en rétablissant à l'avantage de Bell Helicopter un projet chancelant. Comme on le sait, il y a quelques mois, la maison mère de Bell Helicopter a acheté la compagnie Lycoming, troisième fabricant de turbines légères aux États-unis, en concurrence directe avec Pratt & Whitney de Longueuil.

Le mémoire établit entre autres qu'en décembre 1982, le ministre du Développement économique régional a demandé aux principaux manufacturiers mondiaux d'hélicoptères de soumettre des propositions d'établissement d'une industrie d'hélicoptères au Canada. Huit propositions ont été reçues et quatre d'entre elles ont été retenues à ce stade initial, à savoir les propositions de Bell, de l'Aéropastiale, de MBB et d'Agusta-Westland.

On remarque, entre autres, que la société nationale des industries aérospatiales offre un appareil à bi-turbine sur le marché depuis plusieurs années, ce qui n'est pas le cas de la société Bell Helicopter. Ceci implique donc un rattrapage de la part de cette dernière. Il semble, toutefois, que la compagnie Aérospatiale, quia été écartée de l'implantation, aurait constitué une compagnie canadienne émettant 50% de son capital-actions dans le public, entraînant une dilution du risque de la compagnie et de plus, favorisant la canadianisation d'une compagnie d'hélicoptères.

Au chapitre de l'emploi, le mémoire prétend que la proposition de Bell Helicopter entraînera la création de 2 773 emplois et la proposition de l'Aérospatiale, 1 203 emplois. Le nombre d'emplois à être créés par Bell n'apparaît plus aussi élevé maintenant. Bell proposait la construction d'une usine de 300 000 pieds carrés, tandis que celui de l'Aérospatiale parlait d'une usine deux fois plus petite.

Pour ce qui est de l'évaluation des coûts, au niveau du financement du gouvernement, c'est sensiblement la même chose pour les deux compagnies. Le rapport fait état, de plus, du fait que le mémoire ne soumet à ce moment que la seule possibilité d'ériger une usine d'hélicoptères à bi-turbines au Canada. Pourtant, l'une des propositions soumettait un devis pour une usine d'hélicoptères mono-turbines, proposition qui visait le

gros du marché. Les appareils à mono-turbine représentent en effet 60% du marché canadien, par rapport à 0,6% pour les bi-turbines.

Tout ceci étant remis en question, on espère pour le bien du gouvernement que l'implantation de Bell Helicopter se révélera le meilleur choix qui ait été fait.

Prévision de ventes et d'emplois

Tout le marché de l'hélicoptère demeure gravement déprimé en 1985, encore plus au Canada qu'à l'échelle mondiale. Cette industrie aérienne est même à l'agonie: il ne s'est vendu en tout que six hélicoptères au Canada en 1984 et le total des appareils en service est moindre qu'en 1980.

Il apparaît donc comme fort incertain que le carnet de commandes de la compagnie Bell Helicopter de Mirabel puisse être rempli avant fort longtemps. Surtout lorsque l'on sait que le type d'appareils qui sera fabriqué à Mirabel, un bi-turbine, ne représente que 0,6% de tout le marché des hélicoptères au Canada présentement.

Cette situation catastrophique balaie au vent toutes les prévisions optimistes établies par la société Bell Helicopter pour la Nasa en 1980, prévisions qui servirent à l'analyse sous-jacente à l'implantation de l'usine de Mirabel.

En tout, dans le monde, Bell Helicopter n'aura d'ailleurs vendu que 170 hélicoptères en 1984. La compagnie avait livré 744 appareils en 1980; il s'agit donc d'une chute de 78% de ses ventes par rapport à 1980. Bell n'avait aussi vendu que 230 hélicoptères en 1983, selon une analyse du *Wall Street Journal*.

Les prévisions de Bell Helicopter, dans son document pour la Nasa daté de janvier 1981, document qui fut par la suite soumis au gouvernement canadien, ont mené à la proposition de construire 200 appareils à Mirabel à compter de 1986. Bell Helicopter prévoyait vendre, à elle seule, 1 170 hélicoptères dans le monde en 1986. La part de Mirabel représentait alors 20% de ce total.

Les acheteurs d'hélicoptères se sont évanouis, ces dernières années. Le marché international souffre de surcapacité chronique. Le comité du ministre des Transports, responsable des analyses de vols, calcule le nombre d'heures durant lesquelles des hélicoptères sont utilisées au Canada. Le trafic a crû très fortement à la fin des années 70, plus de 20% par année; c'est à partir de cette poussée que les analyses optimistes ont vu le jour.

Toutefois, la durée totale des vols d'hélicoptères est tombée de 2% en 1981, de 26% en 1982 et à nouveau de 16% en 1983. Les revenus d'opération des 38 principaux opérateurs d'hélicoptères canadiens ont glissé de 264\$ à 202\$ millions de 1982 à 1983, de sorte que leurs profits se sont effondrés à 1,7\$ millions en 1982; ils ont complètement disparu en 1983, pour faire place à une perte de 700 000\$. La situation ne s'est pas améliorée en 1984.

Le nombre d'hélicoptères utilisés au Canada n'a pas bougé depuis 1980. On comptait 957 hélicoptères au Canada en 1980, par rapport à 815 en 1979. Ce fut la dernière poussée mirobolante. En 1984, le nombre d'hélicoptères composant la flotte canadienne n'a pas dépassé 956 appareils. C'est donc un hélicoptère de moins qu'en 1980. On est fort loin d'un marché en ébullition. On constate aussi, à l'analyse des chiffres sur les revenus provenant de l'utilisation des différents types d'hélicoptères, que le total des revenus des sociétés dans ce secteur est tombé de 550\$ à 330\$ millions de 1981 à 1983. La régression a cassé les reins des opérateurs d'hélicoptères.

On relève aussi que les appareils de marque Bell 206 ont rapporté 147\$ des 340\$ millions touchés par les opérateurs en 1983. C'est quasi la moitié des revenus provenant des hélicoptères en service au Canada. Le deuxième hélicoptère le plus populaire, le Hughes 369, a rapporté des revenus de 47\$ millions. Puis, vient le 206 L de Bell, et en quatrième lieu le A Star de l'Aérospatiale, qui a rapporté 21\$ millions à ses opérateurs canadiens.

Par contre, d'un autre côté, le Canada, le Centre d'adaptation de la main-d'œuvre aérospatiale au Québec, organisme créé par les deux paliers de gouvernement, l'industrie, les syndicats et les institutions d'éducation afin d'identifier les besoins futurs en

main-d'œuvre et de prendre les dispositions nécessaires pour les satisfaire, a dévoilé des estimés pour l'industrie aérospatiale de Montréal. À savoir qu'elle aura besoin d'environ 7 000 ingénieurs, techniciens et ouvriers spécialisés au cours des quatre prochaines années.

Cette étude fut réalisée à partir des prévisions de chaque employeur, soit Air Canada, Aviation Electric, Bell Helicopter, CAE Electronique, Canadair, Marconi, Innotech, Nordair, Pratt & Whitney, Rolls Royce, Spar Aérospatiale et Sperry.

En ce qui concerne Bell, on a utilisé les chiffres fournis l'an dernier par la compagnie, soit 500 emplois, évaluation qui a maintenant augmenté à 600 postes. L'étude prévoit que de 1984 à 1988, les effectifs totaux vont passer de 32 706 à 38 748, ce qui, avec le départ normal d'un millier de personnes, crée un besoin d'environ 7 000 personnes.

De ce nombre, plus de mille seront des techniciens, environ 1 500 des ingénieurs et scientifiques et 4 500 des ouvriers spécialisés.

Par ailleurs, une délégation d'enseignants du collégial et des universités a été en mission chez Bell Helicopter à Fort Worth, au Texas. On a pu y constater les besoins particuliers en main-d'œuvre pour la construction des appareils et examiner le type de formation offert par les universités et les collèges de l'État.

Impact régional

Disons, tout d'abord, qu'une délégation régionale des Laurentides s'est rendue au siège social de Bell Helicopter situé à Fort Worth, au Texas, au mois de juin 1984 dans le but de se familiariser avec les opérations et politiques de cette compagnie d'envergure, tout en établissant des contacts privilégiés avec Bell, en vue de son implantation prochaine à Mirabel. Ainsi, un comité régional, auquel participent divers représentants du milieu politique, économique, de l'emploi et de l'éducation, ainsi que du milieu municipal des Basses-Laurentides, s'est créé dans le but de remplir un mandat. Ce mandat consiste à favoriser une implantation harmonieuse pour Bell à Mirabel et surtout

à susciter dans la région environnante le plus possible de retombées positives de cet important investissement industriel. En ce sens, deux aspects retiennent surtout l'attention du comité: d'une part, les possibilités de sous-traitances et de fourniture de biens et de services, et d'autre part, la formation des futurs employés de la compagnie. C'est donc à la demande du comité régional et en fonction des besoins manifestés par ses membres que Bell Helicopter avait organisé cette visite au Texas, témoignant du même coup sa réelle volonté de travailler en étroite collaboration avec le milieu où elle s'apprête à s'établir.

La formation

S'il est un domaine auquel Bell Helicopter consacre beaucoup d'énergie, c'est celui de la formation des employés. Il faut dire que dans une industrie aussi spécialisée, les connaissances et la fiabilité des travailleurs se révèlent de première importance, d'autant plus que l'on conçoit facilement que la fiabilité d'un hélicoptère ne doit laisser prise à aucune erreur, si minime soit-elle.

C'est ainsi que la compagnie a mis sur pied un vaste programme de formation qui s'adresse, d'une part, aux nouveaux venus, et d'autre part, au personnel en place qui, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie, a évidemment besoin de maintenir ses connaissances à jour. Même si la formation n'est évidemment pas la même pour toutes les catégories d'employés, Bell cherche tout de même à offrir des connaissances diversifiées à l'ensemble de son personnel. On puise à même les nombreux programmes mis sur pied par la compagnie et les institutions d'enseignement et touchant des domaines tels que l'administration, le marketing, l'informatique, la technologie, la protection des ressources humaines et de l'environnement, la productivité et même les langues étrangères.

Dans le cas du projet d'implantation à Mirabel, des contacts ont déjà été établis notamment avec l'Université McGill, l'École polytechnique de Montréal, le futur Institut d'ordinique du Cégep de Sainte-Thérèse et le Cégep de Saint-Jérôme qui, pour sa part, offrira un programme spécialisé dans le domaine

des matériaux composites. Par ailleurs, quelque 45 ingénieurs canadiens se trouvaient déjà à Fort Worth, au moment du passage de la délégation, et certains y demeureront jusqu'à un an et demi pour y acquérir les connaissances nécessaires à leur futur travail. De plus, tout un programme de formation est prévu au Québec pour l'ensemble des futurs employés de Bell à Mirabel.

Construction

De plus, on sait que les secteurs industriels et commerciaux continueront de soutenir en 1986 la relance de la construction amorcée au troisième trimestre de 1983 et accélérée tout au long de 1984. Ainsi, Bell Helicopter fait partie des projets qui entraîneront les plus importants investissements au Québec, ce qui, par le fait même, contribue à la relance de la construction.

Sous-traitance

En ce qui a trait aux retombées économiques du projet de Bell, d'ici quelques mois, la compagnie sera en mesure de déterminer ses besoins en biens et services à Mirabel. Mais l'on peut supposer que les possibilités de sous-traitance pour les industries de la région, au moment où l'usine de Bell Helicopter sera en opération, se révéleront vraisemblablement assez minces, compte tenu du haut niveau de spécialisation que la plupart des contrats requerront. Des pourparlers sont en cours avec plusieurs entreprises canadiennes concernant la fourniture de certaines composantes d'hélicoptères. On n'en retrouverait toutefois aucune établie dans les Laurentides. On sait par ailleurs que Bell a accordé un des ses plus importants contrats de sous-traitance au montant de 1\$ million, concernant les systèmes de contrôle de vol pour le modèle 400, à la firme Sperry Inc. de Rockland, en Ontario.

De plus, des représentants de Bell ont indiqué que le contenu canadien des hélicoptères fabriqués à Mirabel devrait augmenter progressivement, passant de 40% pour le 400, à 75% pour le 400-A, notamment grâce à l'ajout du moteur Pratt & Withney, et à 85% pour le modèle 440. Par contre, compte tenu

du nombre tout de même relativement limité de pièces que requiert la production de 7 à 10 hélicoptères par mois, on ne doit vraisemblablement pas s'attendre à des retombées immédiates très considérables.

Selon Bell, les firmes locales auront plus de chance d'obtenir des contrats au niveau des services. Mais selon eux, ils devront offrir des prix compétitifs s'ils veulent demeurer dans la course. Malgré la grande importance qu'il faut accorder aux PME, Bell agira en tant que levier économique majeur. Donc, c'est aux gens d'affaires de la région d'amener les petites et moyennes entreprises à se greffer à Bell à titre de sous-traitants.

Il ne faut pas oublier non plus l'attraction pour de nouvelles entreprises qui seront intéressées à s'implanter dans les environs. Et naturellement, l'impact de l'implantation de Bell Helicopter créera sur la ville de Mirabel elle-même.

Conclusion

Ce qui caractérise la grande entreprise multinationale, outre le nombre d'employés, c'est d'abord et avant tout la séparation entre le management et la production. Le management est concentré dans le pays d'origine, alors que la production est dispersée à travers le monde en fonction des marchés, des matières premières, des coûts de production ou du climat socio-économique des différents États. La multinationale concentre et centralise ses pouvoirs de décision et définit ses stratégies à long terme en fonction d'un marché mondial et en fonction d'un environnement organisationnel mondial.

Grande pourvoyeuse d'emplois bien rémunérés, elle a un impact important sur la vie économique et sociale des communautés environnantes. Mais nous nous apercevons bien vite que nous avons peu d'emprise sur cette entreprise. La sous-traitance est une bonne illustration de cela: les politiques de sous-traitance de cette multinationale sont basées sur le volume de pièces, la qualité, les délais de livraison et le prix le plus bas possible.

Bell, par contre, a un effet d'entraînement important en région. Le lancement d'un programme spécial de formation

technique en matériaux composites au CÉGEP de Saint-Jérôme est relié aux perspectives de développement de Bell. Et malgré une amère déception au niveau de la diminution du nombre d'emplois directs prévus, l'optimisme demeure au sein des groupes économiques de la région.

Donc, pour en tirer meilleur profit, le mieux serait d'influencer les décisions de cette entreprise. Mais comment peut-on réussir à influencer les décisions de cette multinationale? L'expérience récente du Comité régional de coordination de l'implantation de Bell Helicopter démontre que, lorsque les intervenants de la région s'entendent sur les objectifs à viser et les priorités à réaliser, il est possible de se connecter sur le centre de la décision.

Être informé et vigilant, se brancher sur le centre décisionnel de cette grande entreprise, savoir ce qui se prépare à Fort Worth, voilà ce qu'il faut faire. Pour planifier notre développement et pour profiter au maximum de l'apport de cette grande entreprise, il faut un lobby bien organisé, auprès du siège social. Il faut être au courant de ce que pense, prévoit et planifie la grande entreprise pour leur futur.

Pour ce qui est du reste, les prévisions de vente, l'impact régional que Bell aura, seul l'avenir nous le dira: donc, à nous d'agir et d'essayer de tirer le meilleur profit de cette entreprise.

Bibliographie

- 1 — C.P. «Bell Helicopter: les chiffres avancés portent sur vingt ans», le journal *La Presse*, jeudi 14 mars 1985, Cahier C, p. 5.
- 2 — CHARTIER, Jean, «Il ne s'est vendu que six hélicoptères», le journal *Le Devoir*, samedi 2 mars 1985, Cahier 2, p. 13.
- 3 — CHARTIER, Jean; «Jim Schwalbe: Bell produira 10 appareils par mois dès janvier 1987», le journal *Le Devoir*, lundi 4 mars 1985, p. 1.
- 4 — CHARTIER, Jean; *Bell Helicopter*.
1 - «Un geste économique irrationnel», affirme un rapport secret préparé pour le conseil des sciences du Canada, le journal *Le Devoir*, samedi 2 mars 1985, p. 1.
- 5 — COULON, Jocelyn; «Bell Helicopter: les subventions atteindraient 459 000\$ par emploi», le journal *Les Affaires*, samedi 9 mars 1985, p. 10.
- 6 — GAGNÉ, Jean-Paul; «Le projet structurant de Bell Helicopter», le journal *Les Affaires*, samedi 15 octobre 1983, p. 6.

- 7 — HAINS, André; «Impact économique énorme de la venue de Bell Helicopter», le journal *Les Affaires*, samedi 15 octobre 1983.
- 8 — HAINS, André; «Les secteurs industriel et commercial continueront de soutenir la relance en 1985», le journal *Les Affaires*, samedi 26 janvier 1985, Cahier spécial.
- 9 — *Le Décideur*; journal des gens d'affaires de la région des Laurentides, volume 1, numéro 2, février 1985; volume 1, numéro 3, mars 1985.
- 10 — PRÉVOST, Henri; «Bell à Mirabel: 'le' projet de la région», *L'Écho du Nord*, mercredi 5 octobre 1983.
- 11 — PRÉVOST, Henri; «Bell Helicopter: déjà plus de 2 000 demandes d'emplois», *L'Écho du Nord*, mercredi 1 février 1984.
- 12 — PRÉVOST, Henri; «Mission régionale chez Bell Helicopter au Texas», *L'Écho du Nord*, mercredi 11 juillet 1984, p. 21-22-23.
- 13 — PRÉVOST, Henri; «Des firmes de Montréal raflent la plupart des contrats importants», *L'Écho du Nord*, mercredi 6 mars 1985, p. 3.
- 14 — THELLIER, Marie-Agnès; «Biron croit toujours que Bell va livrer la marchandise», le journal *Le Devoir*, jeudi 14 mars 1985, Cahier 2, p. 13.
- 15 — Il y a dans la région des Laurentides tout près de 650 entreprises manufacturières de toutes sortes et de tailles. Parmi elles, on en démontre 13 qui ont entre 100 et 200 employés et 25 qui en ont plus de 200. Près de 42% (16 sur 38) sont des filiales d'entreprises canadiennes dont le siège social est hors du Québec, des filiales de compagnies américaines ou des filiales d'entreprises multinationales.

Soreltex

par CHRISTIANE LARIVIÈRE

Historique

À l'automne 1981, deux possibilités s'offrent à M. Lacroix, président de St-Georges International et de Soreltex. La première: l'achat d'Ozide. Après réflexion, cette entreprise n'apporterait que du volume supplémentaire, tandis que Celanese, deuxième possibilité, permettrait de pousser encore plus loin le progrès technologique.

De plus, l'usine de Sorel est dotée d'une machine Militron servant à imprimer les motifs sur le tapis.

On n'en trouve que cinq exemplaires dans le monde. Les quatre autres se trouvent en Angleterre, aux Philippines, en Australie et aux États-Unis.

Cette machine coûtait 4 millions en 1979 et elle est complètement contrôlée par ordinateur. Il suffit de la programmer pour qu'elle produise tous les motifs possibles et imaginables, qu'elle aligne les commandes les unes après les autres par procédé continu.

Donc, après une première visite à la *Celanese*, où la compagnie avait déjà décrété le *lock out*, des lignes de piquetage avaient été organisées, des sacs de sable bloquaient les entrées, M. Georges Lacroix se portait acquéreur de cette entreprise plus portée sur les conflits de travail que sur la production de tapis. Faire redémarrer cette usine était un défi qu'il se savait capable de relever.

La division de tapis de la *Celanese* comprend un réseau de distribution et surtout une immense usine d'une superficie de 700 000 pieds carrés qui emploie normalement quelque 300 personnes.

Cette acquisition a coûté environ 25 millions, dont 15 millions payés comptant. Donc, pour cet investissement considérable, M. Lacroix a dû râcler les fonds de tiroirs, hypothéquer l'usine familiale *Saint-Georges International*, la maison et même la voiture. Comme on dirait en bon québécois: «Il s'est saigné à blanc.»

Une chose m'étonne: pourquoi? Pourquoi prendre tant de risques, alors qu'on est si bien installé dans l'usine familiale d'une superficie de 150 000 pieds carrés répartis sur 3 étages, comptant 60 employés et de plus qui rapporte de bons profits? Pourquoi, M. Lacroix?

«Justement, je commençais à m'ennuyer. Et puis, je suis très peu attaché aux biens matériels. Pour me satisfaire, les réussites en affaires doivent profiter aux autres. Avant tout, je veux semer le bonheur autour de moi.»

C'est pour les ouvriers que j'ai acheté *Celanese*. Mon bonheur passe par le bonheur des autres. Je veux développer la vie. Pour ça, il faut connaître les gens, communiquer. Ce qu'on ne connaît pas, on le craint.»

Changements

Tous ces investissements ne se sont pas faits sans adaptations, sans changements profonds. Un des employés me disait: «Il nous a décocriqué dès le début; on n'est pas habitué, ici, à entendre des patrons parler d'honnêteté et du respect des autres. Et puis, il nous écoute; aussi, il tient compte de notre opinion.»

Une des premières «transformations» que M. Lacroix a faites fut d'enlever le gardien (police) à l'entrée du terrain de l'usine. Le nouveau propriétaire avait dans l'idée que les employés n'ont pas besoin de toujours se sentir surveillés pour bien travailler. De toute façon, M. Lacroix met en pratique plusieurs points commentés dans le livre *Prix de l'excellence*, dont celui de traiter les gens en adultes: «Les meilleures entreprises ont une philosophie fortement ancrée qui prône le respect de l'individu, la transformation des gens, en gagnant de les laisser se singulariser».

De plus, je pourrais ajouter: «Traitez les gens en adultes,

traitez-les en associés, traitez-les avec dignité, traitez-les avec respect. Considérez-les, eux, et pas les investissements et la mécanisation comme la source primordiale de gains de productivité.» En d'autres mots, si vous voulez que votre entreprise vous rapporte à tous les points de vue, misez gagnant en considérant le personnel comme l'atout le plus important.

Selon un secrétaire du syndicat: «*Celanese* nous qualifiait de tigres et de lions; M. Lacroix a été surpris de voir que, bien traités, on n'est pas des sauvages. Il a bien fallu rentrer nos griffes; dès le premier jour, les contremaîtres étaient déjà plus humains.

Si M. Lacroix tient à bien traiter ses employés, ce n'est pas seulement en paroles qu'il le fait: les actes suivent, et de près. Il a acheté pour une dizaine de millions de dollars d'équipement et de machinerie. «C'est par respect pour les ouvriers» dit-il. Quand on respecte ses employés, on leur donne les meilleurs outils possibles, ajoutant que la prétendue crise économique persiste, nous serons en meilleure posture pour y faire face. Si elle se résorbe, nous produiront alors plus vite et mieux que nos concurrents. Alors, il n'y a pas à hésiter.

Se balader dans l'entreprise, ce n'est pas le propre de tout le monde, car pour beaucoup de *managers* cette activité ne leur vient pas naturellement. Une simple promenade dans l'usine peut être considérée comme une forme de contrôle et peut déplaire aux employés.

La «déambulation» et la simplicité ne sont sans doute pas à la portée de tout le monde, mais semblent innés chez M. Lacroix. Il aime être au milieu de ses employés, communiquer avec eux. Le contact direct. De plus, il est persuadé que plus les gens se sentent estimés, plus ils aiment leur travail et ils le comprennent mieux. Leur potentiel se délie et ils produisent davantage.

Un autre changement important: l'absence de respect rigide de la hiérarchie. La hiérarchie existe et a son importance, certes, pour ce qui est des grandes décisions, mais chez l'entreprise Soreltex (ancienne *Celanese*) on n'y a guère recours pour les communications courantes. Pour l'échange de l'information, le formalisme est banni. Les employés se promènent et s'appellent

par leur prénom; de plus, la direction a des contacts réguliers avec les employés du «bas de l'échelle».

Pour ce qui est de l'information, M. Lacroix croit formellement qu'il faut la faire circuler, parce qu'elle intéresse tout le monde. L'information est nécessaire et sert de comparaison entre les différents départements. Les objectifs et les valeurs de l'entreprise sont connus, car l'information est si largement diffusée que les gens savent tout de suite, ou presque, ce qui a été fait ou non et qui a bien ou mal fait son boulot.

Pour l'employé, le fait de penser qu'il y a un peu plus de choix, de latitude, l'incite à s'impliquer davantage. M. Lacroix a tenu à diviser et à accorder des responsabilités à tous. Il a congédié quelques cadres, gardant une organisation de l'usine assez artisanale. Les quelques cadres qu'il a gardés ont de vrais *jobs*, de vraies responsabilités. De plus, ils participent à la vie de l'usine, car ils sont aussi souvent sur la chaîne de production qu'à leur bureau. Et ce qui est encore plus «extraordinaire», personne ne joue au «monsieur le patron». De plus, les résultats montrent bien que cette pratique est bonne. En 1978, les ventes annuelles de *St-Georges International* n'atteignèrent encore que 3 millions, mais elles ont doublé à 6 millions en 1979, puis elle ont passées à 10 millions en 1980. En 1981, les ventes de la compagnie atteignirent 21 millions, en comptant les revenus des derniers mois de l'année de l'usine de Sorel. Fait assez fantastique, en 1982, en pleine crise économique, les ventes se sont élevées à 35 millions.

Philosophie de M. Lacroix

Chez M. Georges Lacroix, il y a une crise aiguë de *comportement humaniste*, c'est-à-dire il souffre de ce que le *Prix de l'Excellence* appelle le «leadership transformationnel», qui se définit comme étant un leadership qui se fonde sur les besoins de l'homme: avoir une raison d'être, ce qui crée une motivation pour l'entreprise.

«Le leadership transformationnel intervient lorsqu'une ou plusieurs personnes s'engagent avec d'autres d'une façon telle que chefs et suiveurs atteignent, en se stimulant mutuellement, des niveaux de motivation et de moralité plus élevés. Leurs des-

seins qui ont pu naître séparément mais être cependant apparents fusionnent par le biais de ce mode de leadership. (...). C'est un leadership dynamique, puisque les chefs s'investissent dans une relation avec les supérieurs qui se sentiront «grandis» et deviendront souvent plus actifs.»

Le processus est intangible: cela consiste à rendre conscient ce qui est inconscient chez les supérieurs.

De plus, M. Georges Lacroix insiste sur le fait qu'il est essentiel d'avoir une connaissance directe de la réalité. Il n'y a aucun intermédiaire entre lui et ses employés, car il dit: «Si en plus de nos propres idées préconçues déformantes il faut mettre celles des autres entre soi et la réalité, on n'a aucune chance de prendre les bonnes décisions.»

De même, en étant proche de ses gens, il remarque vite si un type ne progresse pas dans son travail, il essaie de le connaître et de comprendre ses problèmes. S'il se sent estimé, il a toutes les chances de fonctionner un peu mieux. Certains contremaîtres, certains gérants se sentent obligés de se comporter comme des *boss*, mais ça ne marche plus, c'est une philosophie ancienne. Ils pensent qu'ils font mal leur travail, s'ils ne sont pas autoritaires. Le rôle d'un patron, c'est d'être un motivateur, un orienteur qui puise la richesse dans les gens. Et agir ainsi n'équivaut pas à capituler devant son métier de dirigeant. Être humain et efficace, c'est parfaitement compatible. Tenter de connaître les gens de l'entreprise n'est pas une simple technique de relations humaines: il faut que ce soit naturel chez le *patron*.

Agir ainsi peut donner l'impression que le patron se donne beaucoup d'ouvrage, mais en réalité, il s'évite une foule de problèmes qui occuperaient pas mal plus son temps à moyen terme.

De plus, ajoutons que ce qui ressort du livre à succès *Le prix de l'Excellence*, c'est que les entreprises qui connaissent le plus grand succès ne sont pas celles qui ont les gestionnaires les plus diplômés, mais bien celles qui réussissent à impliquer tous leurs gens.

Conclusion

Le présent travail montre que *Soreltex*, entreprise de M. Georges Lacroix, se classe parmi les meilleures: son organisation

permet d'obtenir des efforts extraordinaires de la part de gens ordinaires. Et à l'aide de quelques principes fondamentaux, cette entreprise a su redonner à l'être humain toute son importance.

De plus, pour M. Georges Lacroix, l'importance en affaires, c'est de créer à partir de rien. Selon lui, «on est bien plus homme d'affaires si, par une atmosphère humaine et ouverte on réussit à dégager une force productive plus grande. Tout dépend de l'humain.»

Bibliographie

Ma Caisse (Caisse Pop), sept. et oct. 84.

Actualité, février 1981.

Les affaires, août 1983.

Le Journal *Les affaires*, mars 1985.

Thomas Peters et Robert Waterman, *Le prix de l'excellence*.

L'institut de recherche d'Hydro-Québec

L'IREQ poursuit toujours ses travaux de recherche sur la production, le transport et la distribution de l'électricité. Sans cesse, elle s'efforce de découvrir des techniques nouvelles susceptibles s'améliorer le réseau d'Hydro-Québec.

L'évolution technologique

Mais, aujourd'hui, ces objectifs sont élargis. À l'IREQ, l'évolution technologique est envisagée pour la prochaine décennie. Les retombées des progrès scientifiques et leurs possibilités sont évaluées sans cesse. Les changements continus dans le monde scientifique obligent l'IREQ à adapter constamment ses efforts de recherche et de développement aux exigences renouvelées d'une société mouvante.

Dans ce contexte, l'Institut assume cette tâche de proposer à Hydro-Québec et aux entreprises des technologies et des stratégies qui répondent aux besoins de la population québécoise. Elle conduit notamment des études pour mettre au point des technologies nouvelles susceptibles d'économiser de l'énergie et d'être appliquées dans l'industrie.

Au service des entreprises

L'IREQ met ses chercheurs, ses installations et son appareillage d'essais et de recherche au service des entreprises. Il conclut des ententes de nature fort variée avec de nombreuses entreprises.

Pour la société ASEA, il réalise des essais portant sur les impulsions de choc, de manœuvre et de fréquence industrielle des transformateurs de puissance, des réactances shunt et des transformateurs d'intensité. Il octroie à la société Système électronique Rayco Ltée une licence pour la fabrication du Québec et la commercialisation au Canada et aux États-Unis d'un détecteur de proximité de lignes électriques aériennes. Il permet à la

société Syprotec Inc. de fabriquer et de commercialiser au Québec l'analyseur de l'hydrogène dissous dans l'huile. À la demande de la société québécoise Biosyn, il établit un programme de recherche-développement sur la gazéification du bois en lit fluidisé. Il œuvre conjointement avec Cégelec dans un projet de recherche et de développement d'un disjoncteur à gaz qui pourra couper un courant de 50 ka à -50°C . Pour la société Bell-Northern Research, il a effectué des essais sur des échantillons de câbles de communication à fibres optiques souterrains.

D'autres sociétés ont aussi recours à l'IREQ. La société Trench du Canada a retenu les services du laboratoire Grande puissance pour réaliser des essais de court-circuit sur des inductances. La société James Biddle détient une licence de fabrication et de distribution d'un instrument de mesure. Brown Boveri Canada et la société Générale Électrique du Canada ont fait effectuer à l'IREQ des essais sur des modules de valves à thyristors.

Des sociétés d'ingénieurs-conseils telle SNC, Lavalin, Monenco, Shawinigan Inc. et autres ont conclu et concluent encore de nombreuses ententes en divers pays en utilisant les divers programmes d'analyse et de gestion de réseaux électriques de l'IREQ. À ce jour, des centaines d'entreprises québécoises ont eu recours aux services de l'institut.

Bref

Tout cet ensemble de recherches, d'activités et d'ententes vécues à l'IREQ confirme à Hydro-Québec une expertise à peu près unique au monde dans le domaine de l'électricité et augure bien de son avenir d'entreprise dynamique et diversifiée.

Bilans financiers

par JEAN GENEST, adm. de *L'Action nationale*
et CHARLES POIRIER, trésorier de la *Fondation Minville*

I — L'ACTION NATIONALE

(État des recettes et déboursés pour l'exercice compris entre le
1^{er} janvier 1985 et le 31 décembre 1985)

RECETTES:

Abonnements:	\$18 397.94
Annonces:	6 360.
Dons de nos amis:	12 515.
Dons de la Fondation Minville:	10 000.
Ventes de volumes:	<u>2 261.54</u>
TOTAL:	\$49 534.48

DÉBOURSÉS:

Composition et impression:	\$28 267.56
Expédition:	957.20
Affranchissement-poste:	1 270.94
Loyer:	600.
Téléphone:	400.58
Traductions, transcriptions, corrections, impressions, photos:	1 549.57
Secrétariat et réunions:	3 950.
Remises à la Fondation Minville:	12 000.
Varia:	<u>35.49</u>
TOTAL:	<u>\$49 031.34</u>

Excédent des recettes sur les déboursés:	503.14
Solde à la Caisse pop., le 31 déc. 1984:	<u>10 169.66</u>
Solde à la Caisse pop., le 31 déc. 1985:	\$10 672.95

12 janvier 1986 — Signé Jean Genest, adm.

II — LA FONDATION ESDRAS-MINVILLE

(Rapport pour l'exercice clos le 31 décembre 1985)

État des revenus et dépenses

REVENUS:

Dons:	\$12 000.	
Intérêts:	11 206.	
Gain sur cession d'obligations à échéance:	<u>10.</u>	\$ 23 216.

DÉPENSES:

Subventions à <i>L'Action nationale</i> :	10 000.	
Coffret de sûreté:	<u>15.</u>	<u>\$ 10 015.</u>

EXCÉDENT DES REVENUS: \$ 13 201.

ACTIF, LE 31 DÉCEMBRE 1984: 92 226.

ACTIF, LE 31 DÉCEMBRE 1985: \$105 427.

ÉTAT DE L'ACTIF, le 31 DÉCEMBRE 1985:

Obligations (valeur nominale: \$105 500). Coût:	104 403.
Parts sociales	15.
Solde aux Caisses populaires:	<u>1 009.</u>
	\$105 427.

Le 3 janvier 1986 — Signé: Charles Poirier, trésorier.

COMMENTAIRES AU BILAN FINANCIER

1 - Vous remarquerez la montée de la Fondation Minville. En 1984, *L'Action nationale* a reçu de cette source la somme de \$8 000. En 1985, c'est \$10 000.

2 - Le 31 décembre 1984, l'excédent des recettes sur les déboursés était de \$3 286. Et le 31 décembre 1985, il est de \$503.14. C'est sûr: en 1985 l'inflation a continué, en particulier du côté de l'expédition et de l'affranchissement du courrier. Mais l'explication de la différence est plus simple: en 1984, à cause d'un retard dans la livraison, la facture de l'imprimerie pour le mois de décembre 1984 ne nous a atteints qu'en janvier 1985. La conséquence, c'est que le bilan de 1984 présente le total de neuf factures d'imprimerie, tandis que le bilan de 1985 fait le total de onze factures.

3 - Les *annonces* ont amélioré leur montée car, après RONA, nous est arrivée l'Hydro-Québec. Mais que de résistances et de faux-fuyants chez nos hommes d'affaires, alors même que le Québec-Économique connaît un essor étonnant, énorme, et qui redonne confiance.

4 - La présente campagne en faveur de la Fondation Minville marche bien. Près de 120 personnes nous ont remis, au 15 janvier 1986, près de \$8 000. D'autres, selon notre expérience passée, donneront en janvier et même février 1986. Ajoutez à ces chiffres le \$5 000 promis par *la Voix de l'Indépendance*, dès que, la légalité ayant été respectée, les dons reçus seront intégrés aux

avoirs de *L'Action nationale*. Bref, à la fin de cette campagne, la Fondation Minville devrait pouvoir afficher un avoir inaliénable d'à peu près \$115 000. Pour nous qui avons vu naître et grandir cette Fondation, cela tient le milieu entre la générosité et le miracle!

5 - Maintenant que le gouvernement québécois a enlevé les impôts sur les successions par lesquels chaque famille possédante devait remettre entre le tiers et la moitié des épargnes du défunt dans les coffres de l'État, il me semble que le nombre de ceux qui inscriront la Fondation Minville dans leur testament devra augmenter. Les familles verront intactes leurs parts de l'héritage et devraient moins s'opposer à un don à portée sociale. Ce don aura pour but de sauvegarder et de faire rayonner la civilisation française en Amérique, le Québec étant conçu comme le château-fort, presque noyé parmi les 250 millions d'Anglo-Canadiens et d'Américains. Ces legs à la Fondation Minville la verront croître à pas de géant.

Comprenons bien l'œuvre de *L'Action nationale* en 1986. Où est la pensée nationaliste, néo-nationaliste? Les mass-média sont devenus pragmatiques, adaptés aux circonstances: ils cherchent le profit comme n'importe quelle entreprise industrielle. Il y a là un certain mépris de l'intelligence et des lumières qui doivent guider le destin des peuples. Le nôtre est-il moins menacé qu'en 1837 ou qu'en 1867? Nous sommes toujours sur la corde raide: cela fait partie de notre destin et de notre situation démographique et géographique.

6 - Avez-vous remarqué, en 1985, les études que nous avons publiées sur certaines régions du Québec: la Beauce, le Saguenay, l'Abitibi, etc.? Voilà de belles introductions à notre chez-nous. Les initiatives de nos gens sont surprenantes et réconfortantes. Quand nous visiterons Coaticook, Magog, Waterloo, Alma, Val-d'Or, etc., nous serons initiés aux grandes luttes de ces centres. Nous les tirons de l'obscurité. L'histoire de leurs difficultés et de leurs victoires est un réconfort. Puissent se multi-

plier les professeurs qui demandent de tels contacts studieux à leurs étudiants et, s'ils jugent que ces travaux peuvent être publiés à cause d'une certaine maturité et d'une certaine érudition, qu'ils nous les envoient. Nous les considérons comme des initiations à la géographie humaine de nos régions.

JEAN GENEST.

La mort, un achèvement ou un commencement?

par MADELEINE PROVOST¹

Préliminaires

«Aux frontières du *no man's land* anthropologique, dit Edgar Morin, la donnée première, fondamentale, universelle de la mort humaine, est la sépulture².» Il y a là un fait premier, car en toute science humaine, il ne faut pas partir de l'homme et de ses interprétations pour descendre vers ses œuvres, mais il faut partir des œuvres pour remonter vers l'homme. L'homme a laissé dans ses œuvres, selon un mot de Lévi-Strauss, «la cicatrice de leur arrachement.» Voilà une «situation» scientifique.

Or ce fait de la sépulture offre «à l'ethnologue, à l'archéologue et à l'historien un excellent moyen d'approche pour l'étude des structures et des croyances d'une société ou d'une civilisation» précise René Milhaud³. En effet, la vie et la mort, par leurs œuvres, posent des problèmes et mettent en relief des valeurs. L'intelligence des problèmes que les hommes ont dû affronter, n'est rendue possible que par la superposition de croyances et d'explications cosmologiques qui représentent les valeurs spirituelles par lesquelles l'être humain explique son univers, à un moment donné de sa civilisation ou de sa culture⁴.

Le fait de la sépulture est un problème pour tout archéologue ou tout penseur: aucun animal n'a jamais enterré son semblable; comment se fait-il que l'homme, animal évolué qui parti-

1. Madame Provost, spécialiste des jumelages internationaux, personne ressource à l'ÉNAP, étudie la gérontologie à l'Université de Montréal. À l'enseignement scientifique et purement factuel, elle ajoute ici une autre observation.

2. Edgar Morin, *L'homme et la mort*, Éd. du Seuil, 1970, p. 32.

3. René Milhaud, *Encyclop. Universalis*, au mot SÉPULTURE, p. 888.

4. *Encycl. Universalis*, au mot MORT, p. 351.

cipe de l'animalité par toute sa structure, sa chimie et ses problèmes de survie, enterre ses semblables? Ce fait est si caractéristique de l'*Homo sapiens*, le distingue tellement de l'animal, que nous sommes devant un *fait de mutation* qui demande explication.

Ce fait devient profondément émouvant, lorsqu'on reconnaît avec Sir James George Frazer son universalité dans l'espace et dans le temps. Tous les groupes humains, si loin qu'on remonte dans le temps ou si loin qu'on les étudie sur la surface de la terre, ont enterré leurs morts. «Ce non-abandon des morts implique leur survie. Il n'existe pratiquement aucun groupe archaïque, aussi primitif soit-il, qui abandonne ses morts ou qui les abandonne sans rites⁵.» Sir James G. Frazer (1854-1941) nous a légué le plus monumental catalogue des croyances concernant les morts. De sorte qu'il devient impossible à l'homme contemporain de ne pas être frappé par cette universalité de la croyance en l'immortalité.

Peu importent les mots sous lesquels les hommes ont exprimé leur croyance: quelque chose de l'homme ne mourait pas avec le corps. On a parlé de spectre corporel, d'une ombre ou d'un fantôme qui s'échappait du mort. On a comparé son âme à un oiseau (Égypte), à un deuxième MOI. Peu importe: en même temps que l'homme se sait mortel, il s'affirme immortel. Cette juxtaposition des deux idées, confondues ici avec des faits (le cadavre et la sépulture), ont de quoi nous confondre et attirer notre attention.

Toutes les cultures plus avancées ont dû assumer la mort, l'intégrer dans leurs croyances et l'interpréter. Ainsi les déistes, avec Voltaire et les Encyclopédistes, ont cru devoir admettre trois dogmes: l'existence de Dieu, l'existence de l'âme et l'existence de la morale. Ce n'est qu'au 20^e siècle que les matérialistes absolus ont rejeté tous les dogmes. Ils nous ont alors rejetés dans les mystères les plus noirs en ce qui concerne la vie et la mort, sur l'identité et la destinée de l'homme. Il y a chez eux un refus d'interprétation et leurs explications, par la formation et la déformation de la *poussière du cosmos*, toujours en évolution, faisant et

5. Edgar Morin, *op. cit.*, p. 33.

défaisant les êtres, ajoute le désespoir à une ignorance absolue. Le matérialisme absolu, qui aboutit à de tels affrontements, est-il une maladie de l'humanité ou le dernier mot de la science? Nous croyons que le fait des sépultures apporte une réponse, celle de notre condition humaine qui, sans espérance, ne verrait plus de *raison d'être* à toute entreprise, à tout progrès.

Ces «préliminaires», fruit d'une longue et honnête investigation, disent notre perspective. Elle est toutefois basée sur des enquêtes dont nous donnerons quelques étapes.

Les hommes de Néanderthal

Le premier Néanderthal, identifié comme tel, a été découvert en Allemagne, à Néanderthal, près de Dusseldorf, en 1856. Puis, les découvertes se multiplièrent: Gibraltar, Israël, Asie mineure, France, sur tout le pourtour de la Méditerranée. Il s'agit d'un groupe qui aurait vécu entre 75 000 et 40 000 ans, vers la fin de la dernière époque glaciaire en Europe.

Son physique est très caractéristique. On ne sait d'où il vient, bien que la présence de sépultures en Asie centrale, découvertes en 1939, laisse voir une migration vers l'Europe. On ne sait comment il est disparu, mais on voit bien qu'il a été remplacé par le Cro-Magnon aux dessins si caractéristiques.

Ils ne sont pas les brutes qu'on a trop souvent décrites. Il y a eu une interprétation trop rapide des premiers fossiles. Au contraire, on a découvert leurs cadavres dans *leurs lieux de vie*: des *cavernes protectrices* contre les prédateurs. Les cadavres sont entourés et surmontés de pierres, leur donnant une habitation solide. Auprès des corps on a retrouvé des restes d'animaux, dont aujourd'hui plusieurs sont disparus, et qui sont des offrandes funéraires. On a aussi trouvé des outils comme des haches, des perçoirs, des grattoirs. Ils connaissent le feu et la pierre à feu. Ils taillent des silex grossiers. Ainsi, au Mont Carmel, en Israël, en 1932, on a découvert 10 cadavres néanderthaliens⁶ donnant toutes ces caractéristiques.

6. James McGregor, *Encyclopaedia Americana*, au mot *MAN*, *prehistoric races of —*. 1942, p. 191.

Les Néanderthaliens conçoivent donc la survie comme une vie semblable à la vie terrestre (mêmes logis, nourriture, instruments). On protège la mort et on l'équipe pour la vie de l'au-delà. Souvent les têtes sont tournées vers l'ouest, vers le soleil couchant⁷. Plus de 30 000 ans d'existence représentent 1 500 générations. Il est impossible de cerner le nombre de Néanderthaliens qui ont vécu, mais les ornements (colliers faits de coquillages, de dents d'animaux) et les animaux enterrés avec les morts nous permettent de voir des peuples de nomades, plutôt aptes à la chasse et à la cueillette. Si primitifs soient-ils, ils n'ont pas cru à l'anéantissement de la vie par la mort. Ils conçoivent plusieurs états de vie, l'un sur terre, l'autre dans un au-delà où le mort survit. Aussi faut-il conserver le corps, le nourrir, lui apporter des offrandes. Cela nous permet d'affirmer que «toute culture est un dépassement de la mort», chez les êtres humains⁸. Ou, comme disait un philosophe: «Philosopher, c'est rien de plus que d'étudier le problème de la mort!»

Chez les Égyptiens (L'apogée: 2600-2100 avant Jésus Christ)

«Toute culture est un dépassement de la mort» avons-nous dit et comme cette affirmation est vraie de l'Égypte! Tout le peuple, tous les pharaons, tous les monuments les plus importants, toutes les richesses de l'Empire sont au service de l'immortalité et des dieux. Par son écriture maintenant déchiffrée, par ses peintures, par ses offrandes funéraires, nous avons appris davantage sur cet étonnant pays que sur tout autre. Son architecture grandiose, l'éclat de ses pharaons par ses armées, l'or et ses bijoux, ses chefs-d'œuvre répartis entre les principaux musées du monde industrialisé ont conquis l'admiration universelle.

C'est durant une apogée qui a duré cinq cents ans, soit de 2780 avant Jésus Christ jusqu'aux environs de l'an 2200, que le génie de l'Égypte a explosé sous la forme de quatre-vingts pyramides. Plusieurs sont aujourd'hui en ruine, mais celles qui restent suffisent pour attirer les chercheurs et les touristes du monde entier.

7. *Encycl. Britannica*, au mot DEAD, p. 96; au mot NEANDERTHAL.

8. *Encycl. Universalis*, au mot MORT, p. 351.

«Il a fallu attendre l'époque contemporaine pour que les Européens puissent séjourner en Égypte, en étudier les monuments et établir que les pyramides étaient des tombeaux royaux. Dans la croyance égyptienne, la mort n'était pas une fin, et les humains pouvaient survivre à condition que leur corps fût conservé. La dépouille d'un roi était, à cet égard, précieuse entre toute. Chateaubriand avait bien compris la fonction d'une pyramide, quand il écrivait, non sans emphase: « Ce n'est point par le sentiment de son néant que l'homme a élevé un tel sépulcre c'est par l'instinct de son immortalité: ce sépulcre, n'est point la borne qui marque l'entrée dans une vie sans terme; c'est une espèce de porte éternelle bâtie sur les confins de l'éternité⁹. »

Le fait puissant, c'est l'existence des pyramides conçues comme tombeaux, entourées d'une nécropole pour les reines, les hauts seigneurs, la barque du voyage céleste, etc. Un hymne inscrit sur la pierre rappelle *la pensée* qui dirige tout cet effort: «Non, désormais, il n'est plus sur terre; il monte au ciel! Il s'élançait vers le ciel comme un héron! Vois, il a baisé le ciel comme un faucon! Dans un bond de sauterelle, il a sauté jusqu'au ciel¹⁰!»

D'où est venue l'idée de construire des pyramides comme monuments funéraires? L'hypothèse mise de l'avant est celle-ci: par sa forme la pyramide ne rappelle-t-elle pas les rayons de soleil tombant de derrière les nuages? Or cela est pleinement conforme avec les croyances des Égyptiens qui se proclamaient «*le troupeau de Rê*», c'est-à-dire le peuple du dieu-soleil, la plus puissante de leurs divinités. Aller rejoindre le soleil, c'est le but du voyage après la mort, la raison des barques ensevelies avec les pharaons.

L'antique Égypte croyait en trois dieux majeurs: le dieu de la Terre (Geb), la déesse du Ciel (Nout) et Rê, le Soleil. Une peinture tombale (tombe de Ramsès VI, vers l'an 1100-1000)

9. *Sélection du Reader's Digest*, 215 avenue Redfern, Montréal, H3Z 2V9, 1976: Les derniers mystères du monde. Henri-Paul Eydoux, *Au cœur des pyramides d'Égypte*, p. 189 à 201. Citation de la page 190.

10. Time-Life: *Les grandes époques de l'homme*, Lionel Casson: «L'Égypte ancienne», 1975, p. 139.

montre la déesse NOUT recueillant le soleil, à chaque soir, le faisant passer par son corps (face sombre du ciel) et le faisant renaître, chaque matin, à l'aurore, à l'est de la Terre¹¹.

On a aussi remarqué que les monuments funéraires se trouvaient tous sur la rive occidentale (ouest) du Nil, c'est-à-dire vers le couchant du soleil. La tête des morts était orientée vers le nord, mais leur visage était tourné vers l'occident, c'est-à-dire vers le chemin qui conduit à la survie bienheureuse avec le Soleil. On admettait que les morts pouvaient revenir sur terre, d'où la nécessité de bien garder leurs corps par l'embaumement. Les Égyptiens portèrent ce rite à une perfection étonnante, aidée, d'ailleurs, par la sécheresse du désert.

Le défunt menait, d'après leurs croyances de l'au-delà, une vie semblable à celle de son séjour terrestre. L'humain était immortel et sa vie présentait deux phases: l'une terrestre et l'autre avec Rê. À la mort, le BA ou le KA (l'âme ou la force vitale qui habite l'être humain), souvent représentée par un oiseau, symbole de l'âme, s'échappe du vivant et s'en va vers la MER DES ROSEAUX où règne Osiris, le dieu des morts. Il y a jugement. Si la vie du défunt a bien respecté les honneurs dus aux dieux et si les offrandes sont abondantes, Osiris admet le défunt au séjour des morts.

D'où la croyance chez les Égyptiens de faire précéder le nom des défunts par le nom du dieu Osiris: Osiris-Aton, Osiris-Ipouer, etc., ce qui, traduit en français, devient l'équivalent de feu Adolphe, feu-Marguerite, etc. Mais l'implication, parmi les vivants, est que ce défunt a été accepté par Osiris au séjour des morts: le défunt devient une cause d'honneur parmi les vivants. *Ainsi la culture est comme imbibée de religiosité et du souci de l'immortalité.* Les pyramides, par leur indestructibilité et leurs dimensions colossales, donnaient prestige et durabilité à cette façon de concevoir la vie et la mort.

Chez les Hindous

(L'apogée commence vers 1500 a. J.C.)

Après l'étonnement et l'admiration éprouvés devant les

11. *Grand Larousse*, tome 4, au mot *Égypte*, p. 402, col. 3.

grandes œuvres égyptiennes pour proclamer sa croyance dans la survie et l'immortalité de l'être humain, nous arrivons à l'Inde, où nous attend une plus forte surprise.

Ce pays, plus grand que l'Europe, dont la population actuelle dépasse les huit cent millions d'habitants répartis entre des villes énormes où se détachent Calcutta et Bombay, et 550 000 villages aux agglomérations serrées où chaque maison n'a qu'une ou deux pièces complétées par une cour ou une véranda, *n'a pas de cimetières*. On n'y ensevelit pas les morts dans des tombeaux.

Pourtant, s'il y a un continent où l'idée de la survie domine la vie, c'est bien l'Inde. On n'y trouve pas de sépulture terrestre (ou presque, car il ne faut pas oublier le célèbre Tadj Mahal construit vers 1650 et rénové au vingtième siècle, comme le joyau le plus représentatif de l'Inde), mais on y *trouve un livre*, et même plusieurs: ce sont les Védas (RigVedas) et les Uspanishads commentés, multipliés en centaines d'avenues différentes selon les penseurs et les philosophes hindous.

Que fait-on avec les morts? On les incinère. Si vous en avez les moyens, votre corps ou vos cendres seront jetés dans le fleuve sacré, le Gange, là où les eaux brunes du Gange rencontrent les eaux bleues du Jumna. La crémation est souveraine. Et le livre vous apprend que votre esprit ou votre essence, bien dégagée du corps, est prête, suivant ses mérites, à une réincarnation dans un autre vivant ou à rejoindre le Brahmâ suprême qui signifie la fin des réincarnations.

Nul pays n'est plus propre à désarçonner un Occidental à cause de ses contradictions, de ses incohérences et de ses grandeurs. La population parle 114 dialectes et chaque État de la fédération indienne groupe ceux qui adhèrent à une langue principale et pourtant, même si les Sikhs ont voulu une autonomie plus grande, personne ne s'y trompe: un Indien est un Indien. Chacun pratique une des mille variantes de l'hindouisme.

Ce pays a été le site de trois religions: l'hindouisme, le bouddhisme et djanisme. Le bouddhisme, répandu en Asie, est presque disparu des Indes où il s'est comme fondu dans le paysage, absorbé par l'hindouisme. Le djanisme n'a qu'une minorité d'adhérents. Il s'agit donc d'un peuple très religieux. L'hindouisme remonte à plus de 4 000 ans avant Jésus Christ.

Le plus remarquable dans l'histoire de l'Inde, ce n'est pas que ce pays ait été soumis à des invasions dévastatrices nombreuses (Indo-euraniens, Grecs, Turcs, Arabes, Mongols, Européens, etc.), mais que l'hindouisme ait su conquérir ses conquérants. Les envahisseurs sont demeurés dans les Indes et ont été gagnés par l'hindouisme. Il y eut à payer un prix à cela: les Indes devinrent une mosaïque de nationalités et de religions, la plupart fondues dans un hindouisme vague, élastique, prêt à accepter des millions de divinités et l'existence assez honteuse de 3 000 castes plus dures que le ciment.

L'hindouisme, c'est une œuvre complexe de philosophie, de dévotion et de morale, formant «un ensemble multiforme et difficile à saisir»¹². Les Hindous n'adorent qu'une seule divinité et ils considèrent les autres divinités comme d'innombrables manifestations de celle qu'ils préfèrent. Il y a d'abord Brahmâ, l'esprit du monde impersonnel. L'univers entier n'est qu'illusion, cachant l'unique Réalité, celle de la divinité aux multiples transformations. Aussi, les philosophes ont-ils poursuivi, dans les secrets de l'univers, l'unité sous la diversité, la réalité sous les illusions des apparences. Toute chose ne naît que pour mourir et la mort donne naissance à la vie. De là les trois grandes affirmations de l'hindouisme qui ont perduré à travers l'histoire.

«Le Brahman, réalité immuable, intemporelle, contenue en toutes choses et toujours identiques à elle-même. Seule la pratique de l'ascétisme et, grâce à celle-ci, le contrôle des sens, permettent à l'homme de parvenir à son salut; et, dans la philosophie de Shankara, le salut ne signifie pas l'union de l'âme avec le Brahman, mais son absorption en lui par la compréhension de la vérité: l'âme et le Brahman ne font qu'un»¹³.

De là les concepts du dharma, du karman et de la réincarnation. Le karman, c'est l'inéluçtabilité de la situation de chacun qui dépend de ses actions, bonnes ou mauvaises, dans une vie précédente. C'est à la fois du fatalisme et un désir de progrès spirituel; c'est un appel à la rectitude morale en même temps que chacun sait que sa condition présente dépend de ses actes passés.

12. Time-Life International, *L'Inde classique*, par Lucille Schulberg, édition de 1978, p. 114.

13. *Op. cit.*, p. 121.

Le dharma, c'est l'accomplissement du devoir d'état, c'est le code moral, l'obligation sacrée de chacun, face à la réincarnation. Avec la réincarnation, le temps tourne en rond pour chaque Hindou. Nous serions indissolublement liés au cycle du temps. De là, la représentation de la vie universelle, c'est la roue. «Pour l'Hindou, tout ce qui arrive est déjà arrivé et arrivera de nouveau; ce qui n'est pas arrivé n'arrivera jamais¹⁴.»

Une parabole nous permet de pénétrer dans l'esprit de l'hindouisme: «Va me chercher un fruit du banyan» disait le père à son fils. «Voici un fruit, maître.» — «Ouvre-le.» — «Je l'ai ouvert, maître.» — «Que vois-tu?» — «De très petites graines, maître.» — «Prends-en une et brise-la.» — «Je l'ai brisée, maître.» — «Et maintenant que vois-tu?» — «Eh bien, rien, maître.» — «Mon cher fils, ce que tu ne vois pas, c'est précisément l'essence du banyan. C'est dans cette essence que cet arbre puissant existe. L'essence, mon cher fils, c'est l'esprit invisible qui demeure partout. C'est le Moi de toutes les choses.»

Voilà comment la réincarnation est une recherche de la Réalité pure et comment nous ne sommes, toute les créatures, que différentes manifestations du panthéisme universel. Le monde présent est illusion: cette vérité nous délivre et nous révèle à nous-mêmes. Ainsi l'Inde, pétrie d'hindouisme, a adopté la création et la réincarnation. Toute l'Inde croit, de façon originale à la fois rigoureuse et imaginative, à l'existence de la survie et de l'immortalité.

Chez les Grecs

(L'apogée de 600 à 100 avant Jésus Christ)

Les Grecs ont donné au monde occidental un livre qui est à la base de l'éducation du monde européen: l'*Illiade*. On y voit jusqu'à quel point les Grecs aiment la vie (le beau ciel clair de la Grèce). Pour eux la survie apparaît un ennui. Il y a des gémissements partout. Homère fait dire à Achille, son héros: «Il n'est rien pour moi qui vaille la vie.» Ou encore: «La mort qui achève tout!»

Jean Laloup décrit cette nostalgie: «La mort met fin à la

14. *Op. cit.*, p. 13 et 54.

pleine vie d'homme, aux exploits guerriers, aux fiers défis, aux manifestations du courage et du plaisir; tout cela impressionne Homère, et d'autant que sa représentation des enfers est celle d'un séjour triste et stagnant dans lequel les hommes, réduits à la forme d'ombres, mènent une vie indigne de ce nom, dans *l'inertie*, la perpétuelle dolence et l'inguérissable nostalgie du séjour terrestre¹⁵.»

En mourant l'être humain va dans l'Hadès, séjour des morts qu'Achille décrit à Ulysse: «Comment osas-tu descendre dans l'Hadès, au séjour des défunts, fantômes insensibles des humains épuisés?» Pour le héros grec, mourir, c'est régner sur un peuple éteint! Avec Théognis de Mégare (6^e siècle avant J.C.) le pessimisme est encore plus notable: «De tous les biens, le plus souhaitable pour les habitants de la terre, c'est de n'être point né, de n'avoir jamais vu les rayons éclatants du soleil; ou, de passer, au plus vite après la naissance, par la porte de l'Hadès, de reposer, enseveli, au profond de la terre.»

Une fois atteint l'Hadès, les morts rejoignaient les dieux et menaient une vie amoindrie, sans éclat. Et les dieux grecs n'ont pas bonne publicité auprès des vivants: ils ne sont que des projections humaines, participant de toutes les passions humaines et leur bonheur paraît très relatif comparé à celui du héros grec.

Il faut attendre Platon pour avoir une autre idée de Dieu et de la vie sur terre. Pour lui, la vie sur la terre, c'est une vie en prison. L'âme n'est-elle pas prisonnière du corps? Le bonheur, auquel tout être humain aspire, n'est possible que quand l'âme quitte le corps et qu'elle peut contempler le royaume des *idées pures*, surtout l'idée du Bien ou de la Beauté. Platon condamne donc la matière, la vie dans le corps, et célèbre l'immortalité en face d'un Dieu conçu comme un être parfait, unique et dont la contemplation entraîne le Bonheur!

Il faut voir à Mycène la tombe d'Agamemnon et, à l'intérieur des murailles, les puits où on déposait les corps des rois et des nobles, avec tous leurs bijoux. À Delphes, par l'intermédiaire de la pythonisse assise sur son trépied, on croyait parler au monde de l'au-delà, à ceux qui avaient franchi la frontière ou aux dieux eux-mêmes. On les interrogeait. On situait l'Olympe

15. Jean Laloup, *Bible et classicisme*, Casterman, 1958, p. 240.

où les dieux grecs conversaient et recevaient ces types grecs: les héros et les sages. À Sparte, on comptait la vie pour rien: le service de la cité importait davantage et le héros restait immortalisé dans la mémoire de ses compatriotes.

De toutes façons, le peuple grec croyait dans l'immortalité. Elle ne le conduisait pas au fatalisme mais à l'action; elle le menait à savourer la vie. La science était pour eux une façon d'interroger la vie, d'en comprendre les mystères et de mieux organiser l'intelligence de la vie. Leur rationalisme les invita à scruter l'idée de Dieu et ils ont perçu celui-ci avec plus de précision et d'humanisme, à la façon d'un esprit pur, vivant et personnel. Ils se sont rapprochés du Dieu des Israélites.

Chez les Amérindiens

(Environ 1 000 ans après Jésus Christ
pour les Aztèques et en 1475 pour les Inuit)

Plusieurs voyages au Mexique m'ont permis de visiter le prestigieux *Museo antropológico*. L'abondance des admirables spécimens laissés par les Aztèques, les Mayas, les Olmèques, etc. n'arrivent pas à cacher une lacune: nulle part dans ce musée n'est mise en relief la croyance de ces peuples en une survie.

Or, nous sommes devant un fait extraordinaire: nous voyons l'Amérique, complètement séparée de toute influence européenne, mongolienne ou asiatique depuis plus de 20 000 ans. Ces peuplades ont dû se développer avec un très maigre bagage de traditions. Et voilà qu'elles évoluent. Elles créent des villes qui frapperont d'étonnement leurs découvreurs européens. Et elles développent un ensemble de croyances sur l'au-delà qui nous frappent. Ces civilisations n'ont pas été en relation avec l'Égypte, semble-t-il, mais elles découvrent la signification de la pyramide. Elles n'ont pas été en contact avec l'Inde, mais leurs rites funéraires accepteront également l'incinération et l'enterrement. La richesse de certains monuments funéraires, comme à Palenque, rejoindra ce que le reste de l'univers aura fait de plus grand. D'où la question: comment des peuplades, perdues sur un continent isolé, ont-elles pu retrouver (ou garder) des traditions funéraires en consonance avec tout ce que l'univers humain a vécu? Faut-il voir là une preuve que la condition humaine porte, de façon innée, une certaine idée de l'immortalité? Ne

serait-ce pas un des *signes* les plus remarquables de la grandeur de l'être humain?

«Les diverses tribus civilisées du Mexique ont pratiqué, au cours des temps, l'un ou l'autre des modes de sépulture (incinération ou enterrement): on se bornera à mentionner les chambres funéraires des Mayas de Palenque, celles des Zapothèques et des Mixtèques de Monte Alban, tandis que la tradition toltèque est celle de l'incinération, dont l'ensemble le plus fameux est fourni par le bûcher de Quetzalcoatl¹⁶.» À Teotihuacan, c'est l'enterrement qu'on préfère. Du peuple de la Lune jusqu'à la fameuse Citadelle, nous avons l'*Avenue des morts*, la plus grandiose avant l'ère moderne.

La momie, souvent représentée en position fœtale, était parée d'ornements, souvent de plumes, avec un masque de pierre (jade et turquoise). «La plupart des défunts étaient censés se rendre sous la terre, dans le monde obscur de Mictlan.» Là il fallait attendre quelques années avant d'en arriver au lieu de son éternel repos¹⁷.

Il faut dire un mot de la pyramide de Palenque. Trouvée au cœur de la forêt, près du Rio Azul (aux eaux de couleur turquoise), la pyramide semblait n'être qu'un autre monument maya comme on en découvrait des centaines. C'est en 1952 qu'à son sommet un archéologue mexicain découvrit une dalle différente des autres et, l'ayant soulevée, il aperçut un conduit, bientôt un escalier, qui allait vers les profondeurs de la terre. Il fallut déblayer et là, au fond, presque au niveau du sol environnant, on trouva un roi qui dormait dans un tombeau, depuis 1 000 ans. C'était une des premières pyramides-tombeaux pré-columbiennes que l'on trouvait, avec ses trésors. On retrouvait, ici, les mêmes croyances qu'en Égypte et les mêmes précautions pour protéger le corps dans sa survie. Étonnant rapprochement!

À part les Aztèques, les Mayas et les Incas, il y a d'autres Amérindiens: les Inuit. Cette race, qui fait le tour du Cercle Polaire, a créé le plus vaste empire du monde. Empire glacé, souvent sans contact avec les civilisations plus au sud, sa popula-

16. Jacques Soustelle, *Des Aztèques, à la veille de la conquête espagnole*, Hachette, 1955, p. 231.

17. *Idem*, p. 233.

tion a néanmoins développé des croyances et multiplié les sépultures. Un article du *National Geographic Magazine* (février 1985) souligne l'importance de leurs gestes: parce que silencieux, ils n'en disent pas moins, à l'unisson de l'humanité, qu'eux aussi se savent immortels.

En 1972, deux résidents du Groënland, à la chasse, découvrirent deux caves dont l'arrangement spécial des pierres attira leur attention. On y trouva huit cadavres dont ceux de deux enfants.

Grâce au carbone 14, on sut que l'enterrement avait eu lieu aux environs de 1475. Cette date est intéressante parce qu'elle montre que la sépulture précède la venue de tout Européen. Cette sépulture n'est évidemment pas la seule, mais elle est assez rare chez les Inuit, les Lapons et autres nordiques issus d'un même groupe humain. Les Inuit ne possédaient aucun instrument pour travailler la terre ou la pierre ou le permafrost: ils ne disposaient que des os d'animaux ou de pierres grossièrement sculptées.

Leur façon de mourir leur était propre. Un village donné trouvait-il que les vieillards constituaient un poids, quant à leurs besoins, leurs maladies ou leur alimentation, le chef ordonnait une grande battue. À un certain moment, tous se mettaient à courir. Les vieillards, épuisés les premiers, devaient s'arrêter et le froid leur donnait une mort bien douce. Ou encore, un vieillard, voyant son heure venue, s'installait au bord d'une banquise: le morceau finissait par se détacher et s'en aller à la dérive. Ainsi les morts partaient-ils vers les grandes prairies où ils n'auraient plus faim et où ils seraient comblés.

«Les Inuit croyaient que la traversée vers la Terre des Morts était longue et froide. Ce voyage demandait non seulement des vêtements chauds, mais des peaux et des fourrures pour les urgences. Les voyageurs chanceux atteignaient finalement le ciel inuk où la chasse était abondante. Les voyageurs malheureux terminaient en enfer, région connue sous le nom de la Terre des Ténèbres, où le condamné restait assis pour l'éternité, attrapant des papillons, unique nourriture» (*Nat. Geog. Mag.*, février 1985, p. 193).

Quand, dans leurs pérégrinations en rapport avec la chasse,

les Inuit rencontraient une grotte, ils y enterraient volontiers leurs morts pour les garder près de leur village ou de leurs terrains de chasse, comme des influences heureuses.

À notre connaissance, les Inuit constituent le seul peuple à avoir imaginé que le séjour dans l'après-vie, que l'au-delà de la «frontière», pût être froid. Vêtements et fourrures, en double dans la grotte, le prouvent.

Par son universalité, l'idée d'immortalité n'est pas qu'une idée imaginaire inventée par un homme, un clan, une tribu. Elle fait littéralement partie du trésor de l'être humain et de sa culture, si primitive soit-elle. Cette idée n'est pas seulement universelle dans le temps, mais aussi dans l'espace. On ne peut renvoyer cette idée qui préoccupe tous les humains, depuis qu'ils sont humains, d'un revers de la main. Il y a là de l'inné, relié à un principe de causalité immédiat et évident pour tous. Même imaginaire, l'athée aurait à l'expliquer comme un fait dur et mûr. Chez les chrétiens elle connaîtra une splendeur nouvelle.

Chez les chrétiens (jusqu'à nos jours)

Les chrétiens apportèrent dans le monde des sépultures et dans la conception de la survie une véritable révolution. Mais cette révolution a été précédée d'une longue évolution.

Abraham, l'interlocuteur humain de Yahvé, fondateur du judaïsme, rencontra le problème de la mort lors du décès de sa femme Sarah: «Abraham enterra Sara sa femme dans la grotte du champ de Makpela, vis-à-vis de Mambré, au pays de Canaan» (*Gen.*, 23, 19). Or Abraham, comme Chaldéen venu de Ur, aurait dû enterrer sa femme comme le faisaient les Chaldéens. Mais après avoir parlé avec Yahvé de l'avenir et des promesses de l'Alliance, les aspects vestimentaires, alimentaires, mobiliers et le faste d'un monument sont hors de question. Il s'agit plutôt d'un champ dont la possession par les descendants assure le respect dû à Sarah, en attendant que Yahvé vienne la chercher pour une autre vie.

Au 6^e siècle avant Jésus Christ, le prophète Ézéchiél aura une vision qui, à la fois, résume les idées éparses de son temps et leur assure une force constituante du judaïsme: celle de la résurrection. C'est la vision des os desséchés qui reprennent vie: «Je

prophétisai comme il m'en avait donné l'ordre, et l'esprit vint en eux, et ils reprirent vie et se mirent debout sur leurs pieds: grande, immense armée» (Ézéchiél, 37,10). C'est Yahvé qui reconstruira les corps (2 Macc. 7, 13). Au 2^e siècle avant Jésus Christ, Judas Macchabée fait une offrande pour les morts: «Ayant fait une collecte d'environ 2 000 drachmes, il l'envoya à Jérusalem afin qu'on offrît un sacrifice pour le péché, agissant fort bien et noblement dans la pensée de la résurrection. Car s'il n'avait pas espéré que les soldats tombés dussent ressusciter, il était superflu et sot de prier pour les morts» (2 Macc. 12, 43-44). Les offrandes pour les morts sont maintenant devenues *spirituelles*. L'importance des sépultures, comme monuments et célébrations, diminue au profit de la prière et des sacrifices.

C'est ce fond de tableau qui fait comprendre la conception chrétienne de la sépulture, de l'immortalité, de la résurrection et de la survie. Comme chez les Juifs, pour comprendre la mentalité qui oriente les humains lorsqu'ils enterrent leurs morts, il faut avoir recours à un livre, lui-même préparé par tout l'Ancien Testament, c'est le Nouveau Testament. Là nous voyons de façon très explicite: 1) l'idée de Dieu extrêmement purifiée de toute projection anthropomorphique. Il n'est pas le soleil, une force cosmique impersonnelle, un élément de l'Univers, etc. On ne l'atteint pas par le volontarisme d'un ascétisme acharné, ni par le nirvana qui éteint le désir.

Des penseurs comme Platon l'ont bien vu, des existentialistes comme Abraham et Moïse l'ont vécu: Dieu est un pur esprit, non localisable, un absolu qui donne l'existence. L'immortalité consiste en une participation (encore mystérieuse) à cet Absolu. Le voir, c'est être possédé. L'approcher, parce qu'invité, c'est être fixé dans le ravissement et l'extase, sans passé ni avenir.

2) La conception du monde en est modifiée. L'univers physique n'est plus, comme dans l'hindouisme, une *immense illusion*, mais une *allusion à une présence*, un *appel d'amour*. Les deux contemplations ne sont plus les mêmes. Le chrétien, se sachant unique et aimé, ne parle pas de réincarnation mais de résurrection (voir Saint Paul, *première Épître aux Corinthiens*, chapitre 15). Par conséquent, la conception que les chrétiens ont de la sépulture et de la mort est complètement transformée.

3) L'idée de la résurrection repose pour eux d'abord et avant tout sur la *résurrection même du Christ*. Comme frère des hommes, il est le premier, il est le chemin: les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté ressusciteront comme lui, pour le rejoindre, s'abandonner à Lui.

Bernard Häring synthétise ce point de vue: «Aux yeux du chrétien, la mort n'est ni une fuite du corps vers une atmosphère raréfiée de purs esprits, comme le laisse entendre une grande partie de la tradition grecque, ni une désaffection pour la réalité corporelle: c'est l'*espérance de l'accomplissement de la vie personnelle*, la foi en la résurrection du corps et en la transfiguration de la personne toute entière. Elle implique la promesse d'une union avec le tout de la création et, du même coup, l'espoir d'un nouveau ciel et d'une nouvelle terre, d'une transformation qui dépasse toutes les expériences de la foi et de l'amour actuels¹⁸.» Préparer un chrétien à la mort, c'est mettre en pratique sa théologie de la mort et de la résurrection.

Pierre, apôtre de Jésus Christ, crucifié à Rome, sera enterré dans une nécropole romaine, parmi les païens, dans la tombe la plus simple. Des visiteurs y ajouteront des graffiti et des oboles. Un de ses successeurs, Jules II, se fera ensevelir dans la basilique de Saint-Pierre-de-Rome, sous un mausolée qui atteint la démesure. Il ne méritait pas tant! Avait-il compris son christianisme?

4) Si la sépulture compte moins, si l'«*outré-frontière*» est plus spiritualisé, le fait de mourir devient, par enchaînement logique, un moment qui a un effet extraordinaire sur la conception de la vie chez le chrétien. L'existence peut en être transformée. La vie prend un sens nouveau: l'amour et le service du prochain deviennent des aspects fondamentaux pour la vie du chrétien.

La mort sonne un sens à la vie. Il ne faut pas arriver à la mort et en présence de Dieu les mains vides, le cœur en état de panique: l'esprit devant affronter la révélation subite que la vie a été un échec parce que le chrétien aura poursuivi de fausses valeurs! Il ne faut pas que la vie devienne un mensonge!

18. Bernard Häring: *Medical Ethics*, Notre Dame, Indiana, 1973, p. 124. Cité par Lawrence Whytehead et Paul Chidwick. *L'acte de la mort*, (traduit par Ernest Richer), éd. Bellarmin, 1983, p. 89.

Conclusion

Cette enquête nous a conduits plus loin que nous ne pensions, lorsque nous l'avons abordée. Ce travail donne la centième partie des lectures et discussions qu'il a entraînées. Deux conclusions s'imposent, l'une œcuménique, l'autre personnelle.

1) Conclusion œcuménique

Comme gérontologue, nous devons envisager la préparation à la mort pour des gens de toutes les croyances. Elizabeth Kübler-Ross demande très justement de ne pas bouleverser un moribond par une pression indue. Il faut respecter toute personne, toute croyance. Cela suppose chez le gérontologue un grand sens de l'accompagnement, celui d'une personne qui marche du même pas avec une autre personne. Il faut que la confiance s'établisse. Très souvent, la perception de Dieu, si confuse soit-elle, permettra une prière conjointe, là où le médecin reste sans recours et sans langage. Les sciences s'arrêtent là où la foi commence¹⁹.

Il y a aussi le cas des non-croyants. Il s'agit d'un phénomène qui, comme expression, n'a pas plus d'un siècle ou deux d'existence. Lucrèce, à Rome, dans son *De natura rerum*, et quelques autres auteurs ont développé la théorie de l'athéisme. C'étaient des individus isolés. Comme groupe, les athées sont un phénomène presque contemporain, surtout en Europe, si l'on considère son articulation et sa présentation scientifique, lesquelles ont beaucoup aidé à purifier l'idée religieuse de toutes ses scories.

La non-croyance peut se présenter de deux façons: 1) celle qui s'interroge sur le non-sens de la vie, des labeurs accumulés, du retour au néant et à la poussière «des étoiles»; celle-ci peut engendrer la désespérance, froide ou hurlante. C'est sur une base purement humaine que l'accompagnement peut se faire entre le moribond et le gérontologue: être là et l'amitié accomplira le reste. 2) Celle du *stoïcien* qui scrute la matière qui se défait et qui retourne dans l'universelle évolution de la matière éternelle. Dans cette attitude où le mourant s'identifie avec la

19. Elizabeth Kübler-Ross, *Death, the final stage of growth*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 1975. Chapitre Omega, p. 164.

nature, dure comme une roche, il y a une tragique grandeur et une certaine noblesse humaine. Il ne faut pas les perdre de vue. On la rencontre chez des gens très cultivés qui souvent n'ont pas eu le temps de chercher les réponses aux questions les plus pressantes et qui terminent leur vie dans le silence et le refus de l'angoisse.

2) Conclusion personnelle

Nous sommes partis d'un fait (la sépulture) et nous avons voulu comprendre comment l'humanité envisageait la mort, l'au-delà de la frontière et l'immortalité. Universellement, il y a une conception de Dieu et de l'immortalité de l'être humain. Puis les variations augmentent au fur et à mesure que les explications s'éloignent du point central. Allant plus loin, nous restons étonnée devant la puissance de l'intelligence humaine. Elle affronte les problèmes fondamentaux qui éclairent la destinée humaine. Mais elle-même devient problème: d'où vient aux humains cette intelligence fouilleuse, questionneuse et solutionneuse? C'est le point numéro un qui distingue l'animal de l'être humain.

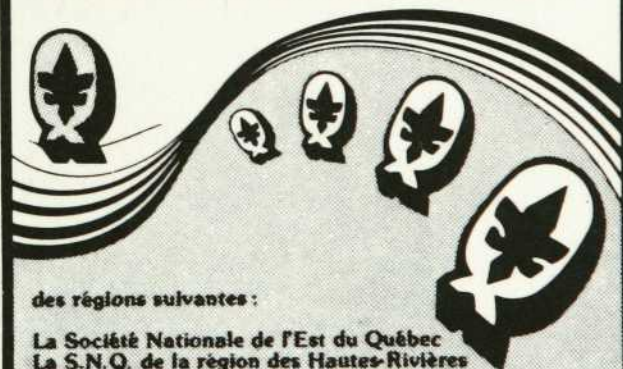
Partis d'explications plus matérialisantes, parfois simples projections des rêves et des désirs quotidiens, les humains se sont progressivement élevés à des explications plus spirituelles. Une conception plus épurée de Dieu lui-même leur a permis de comprendre l'évolution de la vie humaine et de voir à l'œuvre, si l'on peut dire, la grande pédagogie d'un Dieu qui aime d'amour sa création humaine. Nous croyons qu'en cette évolution, qui dépasse celle qu'ont étudiée tous les anthropologues du monde, la venue d'une révélation par Jésus Christ constitue un apport d'une valeur certaine²⁰.

20. Vittorio Messori: *Paris sur la mort*, Mame, 1984. Les pages 76-77 parlent des limites de la science et les pages 81-82 envisagent le cas des athées. L'«au-delà de la frontière» restera toujours un mystère pour tous, comme une nuit pour les uns, comme un appel pour les autres.

*Nous souscrivons avec fierté
à l'Action Nationale*

LA SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS
QUÉBÉCOISE

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



des régions suivantes :

- La Société Nationale de l'Est du Québec
- La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
- La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
- La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
- La S.N.Q. de la région de l'Amiante
- La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
- La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska

Siège social: 134, rue Saint-Charles
Saint-Jean-Sur-Richelieu
J3B 2C3

**De concert
avec la**

vie

Parce qu'elle est consciente de vos obligations qui évoluent sans cesse au rythme de la vie, La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, met sur pied de nouveaux programmes d'assurance dans le but de vous offrir des services toujours mieux adaptés à vos besoins. L'innovation à La Solidarité ne profite qu'à vous!

La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie



Siège social: Québec

Agences: Amos, Beauceville, Charlesbourg,
Chicoutimi, Laval-des-Rapides, Longueuil,
Montréal, Québec, Rimouski, Sainte-Foy,
Sherbrooke, Trois-Rivieres.

DU GROUPE SOLIDARITÉ · UNIQUE